



PRÉAVIS MUNICIPAL

N° 01-2026

du 1^{er} juin 2026

adressé au Conseil communal

Rapport de gestion et comptes 2025

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 (mise à jour le 1^{er} janvier 2007) sur les Communes, article 93c,
- du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour le 1^{er} juillet 2007) sur la comptabilité des Communes, article 34,
- du règlement du Conseil communal de Noville, du 15 juin 2015, article 93,

Nous avons le plaisir de vous présenter, conformément aux dispositions légales en la matière, notre rapport sur la gestion de l'année écoulée et soumettre à votre approbation les comptes de la Bourse communale arrêtés au 31 décembre 2025.

INTRODUCTION

Le rapport de gestion a pour but de renseigner le Conseil communal sur les activités de l'administration communale, en toute objectivité et de manière succincte. Il résume les faits particuliers de l'année concernée sans mentionner les intentions de la Municipalité pour les exercices à venir, ni les projets à l'étude ou en cours.

CONSEIL COMMUNAL

BUREAU DU CONSEIL			
Président	Monsieur	GRANGIER	Kevin
1 ^{ère} Vice-Présidente	Madame	ABELLAN	Sylvie
2 ^e Vice-Président	Monsieur	BISELX	Marcel
Scrutatrices	Madame	FAVROD	Sandra
	Madame	STETTLER	Laurence
Scrutatrices suppléantes	Madame	DÄNZER	Joëlle
	Madame	DÜNNER	Margaux
Secrétaire	Madame	BRÖNNIMANN	Virginie

MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL			
Mme ABELLAN	Sylvie	M. LO PRESTI	Francesco
Mme ALIU	Valentina	Mme MAHMOUDI	Haoua
M. BISELX	Marcel	M. MEIER	Thomas
M. BORLOZ	Michel	Mme NIETO	Catherine
M. CARREL	Christophe	M. NIETO	Julio
Mme CARREL	Sylvie	M. PELLET	Yves

Mme DÄNZER	Joëlle	M. PERNET	Gérard Etienne
Mme DORADO ALVAREZ	Esperanza	M. PERNET	Simon
Mme DUFAUX	Tatiana	M. PILET	Steven
Mme DÜNNER	Margaux	Mme RAVENSWAAIJ	Audrey
Mme FAVROD	Sandra	M. SALAZAR ABELLAN	Francisco
M. GIRARDIN	Pierre-André	Mme SEROR	Emmanuelle
M. GRANGIER	Kevin	M. STETTLER	Claude-Alain
Mme GUTKNECHT	Fabienne	Mme STETTLER	Laurence
Mme ISENRING	Chantal	M. TROLLUX	Guillaume
M. JORDAN	Jacques	Mme TROLLUX DA CAMPO	Gaëlle
M. KIRCHHOFFER	Patrick	Mme ZIÖRJEN	Aurélie
		M. ZUMBRUNNEN	Greg

Total 35 membres

SUPPLÉANTS			
M. BRÖNNIMANN	Nicolas (1 ^{er})	M. GROBET	Didier (5 ^e)
M. MEYLAN	Yannick (2 ^e)	M. HOFMANN	Eric (6 ^e)
M. BRÖNNIMANN	Julien (3 ^e)	M. LAUPER	Pierre (7 ^e)
M. FERBUS	Pierre (4 ^e)	M. FRÊTE	Raphaël (8 ^e)

COMMISSIONS	MEMBRES		
COMMISSION DES FINANCES ET DE GESTION	Mme	ALIU	Valentina
	M.	CARREL	Christophe, président
	Mme	ISENRING	Chantal
	M.	PERNET	Gérard Etienne
	M.	PELLET	Yves
	M.	KIRCHHOFFER	Patrick, suppl.
COMMISSION D'URBANISME	Mme	ABELLAN	Sylvie, présidente
	M.	BORLOZ	Michel
	M.	KIRCHHOFFER	Patrick
	Mme	RAVENSWAAIJ	Audrey
	M.	STETTLER	Claude-Alain
	Mme	DÜNNER	Margaux, suppl.

COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE D'IMPÔTS	Mme	ALIU	Valentina
	M.	DÄNZER	Joëlle
	M.	PERNET	Gérard Etienne, président
	Mme	ISENRING	Chantal, suppl.

Membres déléguées à l'Association scolaire et parascolaire intercommunale du Haut-Lac (ASPIHL)

Mme	DUFAUX	Tatiana
Mme	RAVENSWAALJ	Audrey
Mme	ZIÖRJEN	Aurélie
Mme	ALIU	Valentina, suppléante

Membres délégués à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées et la distribution d'eau du Haut-Lac (EPUDEHL)

M.	CARREL	Christophe
Mme	GUTKNECHT	Fabienne
M.	PILET	Steven
M.	STETTLER	Claude-Alain

Membre délégué pour l'assemblée générale du Groupement forestier des Agittes (GFA)

M.	PELLET	Yves
----	--------	------

Membre délégué à l'Association intercommunale ORPC du district d'Aigle

M.	GRANGIER	Kevin
----	----------	-------

SOMMAIRE DES SÉANCES

Quatre séances ordinaires du Conseil communal ont eu lieu en 2025 : les 12 mars, 19 juin, 09 octobre et 05 décembre.

Mercredi 12 mars 2025 :

- Préavis n° 01-2025 du 24 février 2025, relatif au transfert de la route de Novallette au domaine public, accepté à l'unanimité.
- Préavis n° 02-2025 du 24 février 2025, relatif à la mise à jour de l'organisation et à l'épuration des archives communales, accepté à l'unanimité.
- Interpellation « Peut-on harmoniser les transports pour mieux protéger les tout-petits » de Mme Aurélie ZIÖRJEN et M. Steven PILET. Les transports scolaires étant gérés par l'ASPIHL, l'objet a été relayé au président du Conseil intercommunal pour traitement. Mme ZIÖRJEN et M. PILET renonce à déposer une résolution.

Jeudi 19 juin 2025 :

- Préavis n° 03-2025 du 02 juin 2025, relatif à la gestion et aux comptes 2024, accepté à l'unanimité.
- Annonce de l'annulation par le Conseil d'État de l'amendement du budget d'investissement par le Conseil communal déposé le 05 décembre 2024, suite au recours de la Municipalité.
- Nomination du Bureau pour la période de juillet 2025 à juin 2026. Président : M. Kevin GRANGIER. Première Vice-présidente : Mme Sylvie ABELLAN, 2^e Vice-Président : M. Marcel BISELX. Scrutatrices : Mmes Sandra FAVROD et Laurence STETTLER. Scrutatrices suppléantes : Mmes Joëlle DÄNZER et Margaux DÜNNER.
- Élection de M. Yves PELLET en qualité de membre de la COFIGE. Mme Stéphanie BORLOZ, suppléante, n'a pas souhaité devenir membre.

Jeudi 09 octobre 2025 :

- Participation de M. Nicolas CROCI TORTI, Préfet du district d'Aigle, qui a pris ses fonctions au 1^{er} juillet 2025.
- Présentation du volet stratégique de la SRGZA Rivelac et de la zone réservée « Les Fourches » par M. Alexandre REPETTI, Bureau Repetti SA.
- Préavis n° 04-2025 du 15 septembre 2025, relatif à l'adoption du volet stratégique de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités Rivelac (SRGZA) accepté à l'unanimité.
- Préavis n° 05-2025 du 15 septembre 2025, relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2026 amendé à l'article 1^{er}, chiffre 1 « en pour-cent de l'impôt cantonal de base : 75% (au lieu de 78.5%) et accepté tel qu'amendé, à l'unanimité.
- Préavis n° 06-2025 du 15 septembre 2025, relatif à la modification de l'article 8 des statuts d'EPUDEHL accepté à l'unanimité.
- Préavis n° 07-2025 du 15 septembre 2025, relatif à l'adoption de la zone réservée « Les Fourches » accepté à l'unanimité.

Vendredi 05 décembre 2025 :

- Préavis n° 08-2025 du 17 novembre 2025, relatif au budget de fonctionnement pour l'exercice 2026, accepté à l'unanimité.
- Préavis n° 09-2025 du 17 novembre 2025, relatif à la révision du règlement communal sur la gestion des déchets, accepté à l'unanimité.
- Nomination de M. Patrick KIRCHHOFER en qualité de suppléant à la Commission de finances et de gestion, à la suite de la démission de Mme Stéphanie BORLOZ.

- Nomination de Mme Chantal ISENRING en qualité de suppléante à la Commission de recours en matière d'impôts, à la suite de la démission de Mme Stéphanie BORLOZ.
- Assermentation de Mme Haoua MAHMOUDI, en qualité de membre du Conseil communal, à la suite de la démission de Mme Stéphanie BORLOZ.

VOTATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALES

Votation fédérale du 09 février 2025 :

- Initiative populaire « Pour la responsabilité environnementale »
Objet refusé à 76.67% à Noville. Taux de participation : 34.62%
Objet refusé à 69.80% au niveau suisse

Votations fédérales et cantonales du 28 septembre 2025 :

- Arrêté fédéral du 20.12.2024 relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires
Objet refusé à 61.69% à Noville. Taux de participation : 43.35%
Objet accepté à 57.70% au niveau suisse
- Loi sur l'e-ID (LeID)
Objet accepté à 54.63% à Noville. Taux de participation : 43.63%
Objet accepté à 50.40% au niveau suisse
- Initiative cantonale « Sauvons le Mormont » et son contre-projet
Objet refusé à 64.93% à Noville. Contre-projet accepté à 60.76%. Préférence donnée au contre-projet à 59.72%. Taux de participation : 39.89%
Objet accepté à 67.62% au niveau cantonal
- Modification de l'article 93 al.4 de la Constitution du Canton de Vaud visant à préciser le champ d'application du quorum dans le cadre des élections communales et cantonales
Objet refusé à 51.56% à Noville. Taux de participation : 40.03%
Objet accepté à 47.43% au niveau cantonal
- Modification de l'article 142 de la Constitution du Canton de Vaud visant à faciliter l'accès aux droits politiques communaux pour les étrangères et les étrangers
Objet refusé à 66.67% à Noville. Taux de participation : 40.72%
Objet refusé à 54.15% au niveau cantonal

Votations fédérales et cantonales du 30 novembre 2025 :

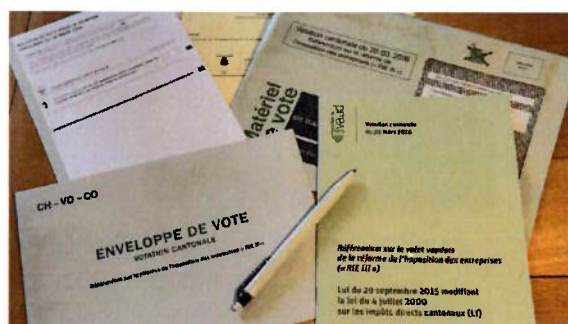
- Initiative populaire « Service citoyen »
Objet refusé à 86.83% à Noville. Taux de participation : 39.75%
Objet refusé à 84.15% au niveau suisse
- Initiative populaire « Pour l'avenir »
Objet refusé à 81.40% à Noville. Taux de participation : 39.75%

Objet refusé à 78.28% au niveau suisse

- Modification des articles 74 et 75 de la Constitution du Canton de Vaud pour que tous les Vaudois, y compris les Vaudois de l'étranger, puissent élire les Conseillers aux États
Objet accepté à 56.29% à Noville. Taux de participation : 39.61%
Objet accepté à 63.91% au niveau cantonal
- Modification des articles 74 et 142 de la Constitution du Canton de Vaud ainsi que l'ajout de l'article 179d visant à octroyer les droits politiques aux personnes sous curatelle de portée générale en raison d'une incapacité durable de discernement
Objet refusé à 78.25% à Noville. Taux de participation : 39.47%
Objet refusé à 71.35% au niveau cantonal
- Initiative populaire « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici »
Objet refusé à 66.20% à Noville. Taux de participation : 39.34%
Objet refusé à 63.62% au niveau cantonal

REGISTRE CIVIQUE

Le Greffe municipal tient à jour le registre civique ou rôle des électeurs de Noville. Le rôle évolue selon les arrivées et départs de Noville, mais aussi selon l'atteinte de la majorité pour les jeunes suisses, les naturalisations et les décès.



Au 31 décembre 2025, le registre civique comprenait :

sur les plans :	Suisse				Étrangers				Total
Fédéral et cantonal	F	355	H	364	F		H		719
Communal	F	434	H	448	F	79	H	84	882

MUNICIPALITÉ

KARLEN Pierre-Alain Syndic <i>Suppléant :</i> <i>M. Roland Mooser</i>		Administration générale Ressources humaines Finances Aménagement du territoire Urbanisme Camping Service de défense contre l'incendie
MOOSER Roland Vice-Syndic <i>Suppléant :</i> <i>M. Pierre-Alain Karlen</i>		Sécurité publique Police des constructions Bâtiments communaux Infrastructures Routes et signalisation Éclairage public Énergie et développement durable
DAENZER Reynald Municipal <i>Suppléant :</i> <i>M. Pierre-Alain Favrod</i>		Ports Rives et cours d'eau Instruction publique Gestion et tri des déchets Jeunesse Formation professionnelle Affaires sociales (ARASAPE)
FAVROD Pierre-Alain Municipal <i>Suppléant :</i> <i>Mme Corinne Ballif Grognuz</i>		Domaines communaux Forêts Services industriels Service des eaux Vignes Épuration des eaux usées
BALLIF GROGNOUZ Corinne Municipale <i>Suppléant :</i> <i>M. Reynald Daenzer</i>		Affaires culturelles Sécurité sociale et santé publique Protection civile Loisirs et tourisme Contrôle des habitants Intégration et naturalisation Aînés Parcs et jardins, cimetière, place de sports Temples et cultes

La Vice-Présidence est assurée chaque année par un autre Municipal. Pour l'année 2024-2025, c'est Mme Corinne BALLIF-GROGNUZ qui a endossé cette fonction.

DICASTÈRES DE M. PIERRE-ALAIN KARLEN, SYNDIC

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET INTÉRÊTS GÉNÉRAUX

La Municipalité se doit de relever avec satisfaction l'importance ainsi que la bienfacture de tous les travaux entrepris ou encore en cours d'exécution. Les procédures administratives deviennent toujours plus lourdes et compliquées. De nombreux quérulents se manifestent souvent avec véhémence et recourent quasi systématiquement à des services juridiques ou des avocats. De plus, la volonté centralisatrice de l'État, ainsi que les contraintes qu'exercent certains services pléthoriques développant des thérapies d'occupation, ne simplifient aucunement la tâche des administrations communales. En effet, les compétences des communes sont de plus en plus réduites et le fait de ne plus avoir pratiquement de réelles prérogatives s'avère parfois frustrant pour les édiles qui souhaitent développer des projets et s'engager sur de nombreux dossiers.

Aussi, voulons-nous être reconnaissants envers nos collaborateurs des services communaux administratifs et techniques, ainsi que ceux qui sont sur le terrain, pour leur disponibilité et leur efficacité que tous les contribuables sauront apprécier à leur juste valeur.

Séances de la Municipalité :

La Municipalité a tenu 44 séances, fixées le lundi matin. Les Municipaux, déjà bien chargés par de nombreuses séances internes ont assisté à bon nombre de conférences, séminaires, manifestations, séances d'information et de travail, entretiens, réunions ou visites de chantiers, commissions intermunicipales, interrégionales, cantonales, et intercantionales, assemblées générales de nos nombreuses sociétés locales, comités de pilotage, comités directeurs, conseils d'établissements, séances d'adjudication, visites d'études d'avocats ou de notaires, groupes de travail, entrevues avec diverses commissions, etc.

La salle du Cotterd est toujours très sollicitée et s'est montrée très fonctionnelle pour des séances de toute nature (COORDAT / ASPIHL) et pour d'autres, comptant jusqu'à 50 participants, notamment réunion des Syndics du district ou rencontres avec l'UCV.

Réceptions de la Municipalité :

La Municipalité a pour coutume d'organiser le premier jeudi du mois de novembre la traditionnelle réception des Aînés, organisée par l'épouse du Syndic, Mme Françoise KARLEN. Cette manifestation maintenant légendaire a permis à bon nombre de nos Aînés de se retrouver, au Battoir, le jeudi 13 novembre, pour partager un succulent repas préparé par la Maison Planchamp de Vouvry et agrémenté par les prestations variées d'un duo de musiciens et chanteurs ayant remporté un franc succès auprès de nos seniors en interprétant des standards classiques et reconnus.

Collaborations régionales (district et canton) :

Primordiales, les collaborations intercommunales, régionales et cantonales concernant différentes problématiques toujours plus nombreuses et complexes se posant aux autorités, se pratiquent dans d'excellentes conditions. Lesdites coopérations interviennent notamment dans les domaines

suivants : Instruction publique et ASPIHL (Association scolaire et parascolaire intercommunale du Haut-Lac), Gendarmerie, ORPCi (Office Régional de Protection Civile), COORIDAT (Coordination intercommunale pour le développement et l'aménagement du territoire), Chablais Région, projet Agglo Rivelac (vice-présidence du bureau), ECF (canal du Haut-Lac), COPIL delta de la 3^{ème} Correction du Rhône, EPUDEHL, SIGE, GEDECHABLAIS (gestion et tri des déchets du Chablais), SATOM SA (pour le traitement des ordures ménagères), ASANTE SANA, Réseau Santé Haut-Léman, SPS Riviera (association de premiers-secours), SDIS du Haut-Lac et Jeunes Sapeurs-Pompiers, Commission consultative des Grangettes, Groupement Forestier des Agittes, Services de la chasse et de la pêche, Services des Eaux et des Forêts, ainsi que de nombreuses représentations aux manifestations associatives, culturelles et sportives. Enfin, dans le cadre de l'UCV, le Syndic représente le district au sein du groupe Bourgs et Villages, le pendant du groupe des Villes. Il représente également les Communes du Cercle au sein du CA de la SGPR (*Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA*). Le Syndic représente également la Commune lors des Assemblées d'actionnaires de Romande Énergie, de la BCV, de la RAIFFEISEN, de la CGN et de la Société des Carrières d'Arvel SA.

Relations avec la Préfecture et les différents services administratifs du district et du canton :

Conformément à la Loi sur les communes, le pouvoir de surveillance de l'État est exercé par la Préfecture qui visite également tous les Comités directeurs des Conseils intercommunaux (EPUDEHL, ASPIHL). L'inspection rituelle auprès de la Commune opérée par M. le Préfet Nicolas CROCI-TORTI s'est déroulée le 28 novembre et a été suivie d'un repas communautaire.

De surcroît, le Préfet participe aux séances qui réunissent sporadiquement les secrétaires municipaux du district pour transmettre des consignes et des procédures du Conseil d'État, notamment à la veille des votations ou d'élections. De même, 4 séances annuelles permettent aux Syndics du district de se retrouver pour recevoir des informations ou des directives du Canton, par l'entremise du Préfet. Dites rencontres entre pairs permettent également d'échanger des expériences enrichissantes ou des pratiques locales ou régionales intéressantes.

Concernant les comptes communaux, un entretien annuel est planifié à la Préfecture avec le Boursier, dès le dépôt des documents. M. le Préfet effectue différents contrôles et s'assure de l'intégralité des pièces fournies.

Nous tenons particulièrement à remercier M. le Préfet, ses collaboratrices, MM. les Chefs de Service et autres Directeurs généraux des différents Départements, MM. les Préposés aux diverses instances cantonales, M. le Voyer des routes, Mme l'Inspectrice forestière, M. le Chef de secteur des lacs et cours d'eau, les gardiens de la faune, de la chasse et de la pêche, la Gendarmerie, ainsi que tout le personnel rattaché aux services de l'État pour leur constante et précieuse collaboration.

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétaire municipale	PICCAND Sophie
Bureau technique	JUAREZ Nathalie
Boursier communal	CAPT Pierre-André
Préposée à l'Office de la population	BOCHERENS Nicole
Chef de la Voirie	JORDAN Didier
Employé de la Voirie	MAI Daniel
Employé de la Voirie	FAVROD Yves
Employé de la Voirie	GYGLI Lionel (juin-décembre)
Employé de la Voirie	BOT Cédric
Garde-Ports	SAUGY Yael
Garde-Police	VANNAY André
Conciergerie du Collège	PIOTUCH Alain (janvier-juillet)

Pour renforcer l'équipe de voirie, la Municipalité a engagé au 1^{er} juin M. Lionel GYGLI, en tant qu'agent d'exploitation avec contrat à durée déterminée de 3 mois, reconductible de trimestre en trimestre (maximum 4 trimestres).

M. Alain PIOTUCH, conciergerie du Collège, a également décidé de mettre fin à son contrat à fin juillet, pour profiter pleinement de sa retraite. Les tâches de conciergerie du Collège ont été intégrées aux activités de la voirie.

Comme chaque année, plusieurs jeunes étudiants sont venus en stage au service de la voirie durant l'été.

RÉPARTITION DES HEURES EFFECTUÉES PAR LA VOIRIE

Dicastères	Désignation	2025	2024	2023	2022	2021
11.301	Administration	221	170.5	269.5	239.5	124.5
16.301	Tourisme/ Manifestations	324	570	289	99.5	211
31.301	Terrains, fossés	521.5	552.5	560.5	686	798.5
32.3011	Forêts	74.5	99.5	70.5	86.5	43
33.301	Vignes	48.5	44	38	38	39.5
35.301	Bâtiments	**1'389	**1'484	**1'227	**962	**1'111
42	Urbanisme	0	1	0	2	7.5
43.301	Routes	1'016	1'121.5	1'358.5	1'226.5	1'848
44.301	Parcs, place de sports, cimetière	895.5	774.5	987	982.5	784.5
45.301	Gestion Déchets	913.5	829.5	854	771.5	834
46.301	Épuration	8	39.5	77	143	0
47.301	Cours d'eau, Rives, ports	363.5	624.5	388	264.5	396.5
58.301	Temple, Cultes	12.5	16	55.5	26	10
60.301	Police signalisation	216	142.5	211	178	165.5
65.301	SDIS	27.5	39	81	62	99
66.301	Protection civile	0	1	0.5	0	0
81.301	Service des eaux	162	188.5	141	252.5	286.5
82	Service électrique	1	0	10	39	0
	Véhicules entretien	256.5	187	143.5	168.5	197.5
TOTAL		6'450.5	6'885	6'060.5	6'932.5	7'384

**Bâtiments :

Cptes n°341 : Dépôt voirie « cuisine » = 7.5 / 351 : Le Collège = 474 / 352 : Le Battoir = 262 / 353 : Église = 105.5 / 354 : Le Cotterd = 249 / 352 : Dépôt voirie (Battoir) : 256 / 355 : Cimetière (morgue) = 2 / 3561 : Local service du feu (Crebelley) = 2 / 3562 : Dépôt Crebelley (char à bétail) = 14 / 3563 : Couvert fontaine (Crebelley) = 4 / 3564 : Refuge Râpes des Tannes (Crebelley) = 13 / 357 : Cabanon garde-port en Chau Rossat = 0 / 358 : Couvert-filtre Biogaz les Grangettes = 0

FINANCES

Le budget de l'année 2025 adopté par le Conseil communal prévoyait :

• RECETTES	Fr.	6'200'154.00
• DÉPENSES	Fr.	6'263'312.25
• EXCÉDENT DE CHARGES DE L'EXERCICE	Fr.	63'158.25

Les comptes bouclés au 31 décembre 2025
s'établissent comme suit :

☐ RECETTES	Fr.	7'078'185.71
☐ DÉPENSES	Fr.	7'059'060.73
☐ EXCÉDENT DE RECETTES DE L'EXERCICE	Fr.	19'124.98

Ci-dessous : RÉSULTATS 2023 - 2024

	2024	2023
▮ RECETTES	7'528'382.55	6'853'097.19
▮ DÉPENSES	7'512'002.15	6'838'447.17

Les résultats de l'année 2025 nous permettent d'effectuer
les amortissements suivants :

AMORTISSEMENTS OBLIGATOIRES

➤ Réfection des dessertes agricoles	Compte 43.331.20	27'200.00	Amortissements Fr. 167'200.00
➤ Pont de la Californie	Compte 43.331.30	4'000.00	
➤ Épuration - Les Fourches	Comptes 46.331.10/30	68'000.00	
➤ Grand Canal	Compte 47.331.30	16'000.00	
➤ Eaux les Fourches	Compte 81.331.10	52'000.00	

AMORTISSEMENT COMPLÉMENTAIRE

➤ Forêts	Compte 32.332.00	33'926.00
----------	------------------	-----------

PRÉLÈVEMENTS AUX FONDS DE RÉSERVE		
☞ Tourisme	Compte 16.480.00	59'854.05
☞ Forêts	Compte 32.480.00	33'926.00

ANALYSE ET COMMENTAIRES

Le compte de fonctionnement affiche un excédent de revenus de Fr. 19'124.98 alors que le budget 2025 prévoyait un excédent de charges de Fr. 63'158.25.

Ce résultat inclut une série d'opérations comptables sous forme d'amortissements obligatoires et complémentaires, ainsi que des prélèvements aux fonds de réserve.

Si l'on fait abstraction de ces opérations comptables, on constate que la marge d'autofinancement, à savoir le résultat purement financier (cash-flow), est de Fr. 913'509.38. En 2024, Fr. 823'307.91.

Pour rappel, le compte des investissements sert à contrôler, séparément du compte de fonctionnement, toutes les dépenses et recettes concernant les postes du patrimoine administratif au bilan, c'est-à-dire tous les équipements, constructions, participations liées à des tâches d'utilité publique.

Le montant des dépenses d'investissements 2025 est de Fr. 142'801.52.

Évolution de l'endettement

L'endettement est maintenant de Fr. 6'360'208.20, soit Fr. 5'239.05 par habitant.

NOVILLE EN CHIFFRES

OBJET		2025	2024	2023	2022	2021
HABITANTS total CH et étrangers		*1'225	1'227	1'194	1'192	1'181
ENFANTS de moins 16 ans CH-E		222	229	237	237	237
ÉTRANGERS		289	311	292	290	288
ÉLECTEURS	Suisses	719	702	692	687	680
	Étrangers	163	161	145	144	127
INDUSTRIES inscrites au RC		107	100	98	90	93

* Ce chiffre est celui donné par notre Contrôle des habitants et comprend tous les étrangers, quel que soit leur permis d'établissement. Le service cantonal Statistique Vaud (anciennement le « SCRIS », Service cantonal de recherche et d'information statistiques) donne quant à lui le chiffre de 1'214 habitants, étant donné qu'il ne prend pas en compte certaines catégories de permis d'étrangers.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PLANS PARTIELS D'AFFECTATION (PPA)

Stratégie régionale de gestion des zones d'activités :

Il s'agit désormais de mettre en place une SRGZA (Stratégie régionale de gestion des zones d'activités) qui devra s'inscrire dans le Système de Gestion des Zones d'Activités (SGZA), voulu par le Canton et la Confédération. La SRGZA a été élaborée durant l'année 2024 et le volet stratégique a été adopté par le Conseil communal en 2025. Il devra finalement être approuvé par le Canton et cette dernière étape permettra de légaliser certaines parcelles en attente d'affectation.

Secteur SAVIEZ – MOUNIAZ : changement d'affectation (zone d'activités à zone mixte) :

La Direction générale du Territoire et du Logement (DGTL), exigeant toujours davantage d'études complémentaires, avait accepté de dissocier les dossiers pour éviter de bloquer l'ensemble des projets en cas d'oppositions. Toutefois, une coordination assez soutenue est exigée en ce qui concerne les opérations de mise en conformité. Ce dossier qui avait été soumis à l'examen préalable au printemps 2017 en est maintenant à sa huitième année de tractations et discussions pour obtenir de nouvelles déterminations allant dans le sens de nos démarches. À cause de la lenteur et de l'indécision de la DGTL et du Service de la promotion économique et de l'innovation (SPEI), ainsi que de nouvelles contraintes de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), la mise à l'enquête publique se fera probablement en automne 2026, au plus tard durant le printemps 2027, pour autant que les services du Canton ne fixent pas d'exigences supplémentaires. À relever qu'un retour d'examens préliminaires nous est enfin parvenu à fin 2021. De nombreuses modifications et de nouvelles études ont dû être intégrées, notamment en matière d'impact de trafic sur la RC780 avec modifications significatives des giratoires, ainsi que l'apparition d'une norme OPAM (Ordonnance sur la Protection contre les accidents majeurs). Il s'agit maintenant de finaliser le dossier de mise à l'enquête, si possible pour fin 2026.

Le point central se situe désormais au niveau du financement et de la direction des travaux d'infrastructures, travaux qui doivent être perçus comme des placements à moyens et longs termes

avec des retours sur investissements, notamment au niveau des permis de construire et des taxes de raccordement qui seront prélevées de manière anticipée, puis par les rentrées fiscales, les droits de mutation et les impôts fonciers qui suivront inmanquablement.

De façon récurrente, la Commune doit encore gérer de nombreuses demandes en matière d'aménagement du territoire et de promotions immobilières, notamment des projets de transformations d'habitations paysannes et autres ruraux en bâtiments locatifs. À ce sujet, il n'est pas inutile de rappeler qu'à partir de mai 2011, le village de Noville apparaît officiellement à l'inventaire fédéral des sites bâtis protégés (ISOS) d'importance nationale. Cette classification qui nous a été imposée par la Confédération limite considérablement les ambitions de certains promoteurs ou investisseurs qui s'imaginaient pouvoir densifier l'habitat local à souhait et surtout sans contraintes architecturales. La **section des monuments historiques**, une fois encore, se montre intraitable et se prononce sur tous les dossiers de transformations au cœur du village (bourg historique) et surtout aux abords immédiats de l'église et de la cure, objets architecturaux de très haute valeur (note 1). Pour ne rien simplifier, un groupuscule dénommé **Patrimoine suisse** se permet d'interférer sur des transformations d'habitations colloquées en catégories 3 et 4, en déposant des oppositions, ce qui retarde les travaux et occasionne des frais supplémentaires.

Projet d'agglomération Rivelac :

Pour rappel, les dix communes partenaires du district de la Riviera, les Communes du Haut-Lac ainsi que celles de la Basse-Veveyse, n'avaient pas atteint le minimum requis en 2011 pour rester en lice quant au subventionnement partiel que la Confédération aurait assumé en matière de mobilité performante et d'urbanisme d'avenir à l'intérieur de tout le périmètre concerné. Toutes les communes intégrées dans RIVELAC ayant refusé de poursuivre des études longues et coûteuses sur un projet de 3^{ème} génération, il a été décidé de ne pas perdre le contact et d'envisager de faire l'impasse sur le projet PA4 pour viser directement un projet d'agglomération de 5^{ème} génération (PA5). Après de nombreuses séances de présentation devant tous les exécutifs ainsi que tous les Conseils communaux concernés, le PA5 a pu être officiellement déposé à Ittigen (BE) auprès de l'Office fédéral pour l'aménagement du territoire, ceci en date du jeudi 27 mars 2025. L'analyse complète des dossiers par les instances fédérales durant environ une année, le résultat ne sera connu qu'en été 2026. Dans le meilleur des cas, les travaux subventionnés par la Confédération devraient débuter en 2028. Actuellement, le bureau technique de l'AGGLO lance déjà les appels d'offres pour le PA6 qui sera déposé en 2030.

Dans l'intervalle, la DGTL a exigé que les communes concernées établissent un **plan directeur intercommunal (PDI)** définissant des lignes directrices en matière d'urbanisme, de mobilité et d'environnement, ainsi qu'un calcul du potentiel constructible dans les 15 ans. Toutes les communes de l'AGGLO ont accepté de participer à la réalisation du PDI, rendu obligatoire par le canton. De plus, et assez logiquement, les Communes du Haut-Lac ont **réalisé la SRGZA** (Stratégie régionale de gestion des zones d'activités) avec RIVELAC, dans le cadre du PDI et non avec le Chablais, mais en étroite collaboration et coordination. À cet effet, les Communes du Haut-Lac ont souhaité être colloquées en **ZAR (Zone d'activité régionale)** au lieu de rester en SAS (Site d'activité stratégique). Enfin, les villes de la Riviera ont souhaité adjoindre un volet d'études stratégiques sur le tourisme, volet qu'elles financeront pour leur compte. Cette démarche fait sens, tant il est vrai que tourisme et mobilité sont étroitement liés, de même que le potentiel hôtelier qui vit par les concerts, les festivals, les séminaires et toutes les grandes manifestations réparties sur toute l'année.

Dans ce cadre, une gouvernance structurée s'est mise en place sous la forme d'une co-présidence à trois et le Bureau du COPIL (comité de pilotage) a engagé du personnel : un directeur *a.i.* et chef de projet mobilité, une urbaniste, un comptable ainsi qu'une secrétaire à 60%, pour mener à bien des dossiers assez compliqués. À relever également qu'en 2024, la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) a confirmé la volonté générale de ne produire qu'un seul document intitulé PDI-PA5, car sur le fond, ils sont identiques. Les études ont avancé à grands pas durant 2024 et ont pu être finalisées en 2025, sous l'impulsion des mandataires GUELLER & GUELLER.

DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE (SDIS)

Rapport de gestion 2025

EFFECTIF

L'effectif du Service de Défense Incendie et Secours du Haut-Lac (ci-après SDIS du Haut-Lac) est composé, au 31 décembre 2025, de sapeurs répartis comme suit :

- 10 officiers
- 28 sous-officiers
- 34 sapeurs
- 8 recrues



Mutations :

- 8 incorporations
- 6 démissions

Nominations au 15 novembre 2025 :

- Adj Ludovic Angéloz
- Sgt Arnaud Fontannaz
- Cpl Baptiste Pernet
- App chef Gwendoline Burnier
- App chef Marcia Guerreiro
- App chef Vasile Arama
- App Arnaud Bürgin
- App Morgane Bürgin

ÉTAT-MAJOR

L'État-Major s'est réuni à 11 reprises.

L'État-Major est composé dès le 1^{er} janvier 2026 :

Commandant :

Maj Yves Dubuis

Remplaçant du commandant :

Cap Claude-Alain Rechsteiner

Responsable DPS et DAP :

Cap Christophe Saletti

Responsable de l'instruction :

Cap Laurent Krenger

Quartier-Maître :

Plt Michael Genoud

Responsable matériel et logistique :

Lt David Granato

Responsable de la communication,
des concours et du sport

Lt Patricia Fux

COMMISSION CONSULTATIVE DU FEU

La commission s'est réunie à 2 reprises.

Cette commission a été présidée par M. Christophe Krummenacher – Municipal de Chessel.

Les membres de la commission sont :

Chessel :	Christophe Krummenacher, Municipal Roland Dupertuis, membre
Noville :	Pierre-Alain Karlen, Syndic Pierre-André Girardin, membre
Rennaz :	Yvan Burnier, Municipal Bernard Teissl, membre
Roche :	Julien Cattin, Municipal Pierre Chammartin, membre
Villeneuve :	Marcel Rechsteiner, Municipal Massimo D'Aveni, membre
SDIS :	Maj Yves Dubuis

Remarque :

Le Cap Claude-Alain Rechsteiner, remplaçant du commandant et le Plt Michael Genoud Quartier-Maître, ont participé à ces séances de commission, à titre consultatif.

DÉTACHEMENT DE PREMIER SECOURS (CI-APRÈS DPS DU HAUT-LAC)

L'organisation opérationnelle du DPS du Haut-Lac pour l'année 2025 repose sur sept sections d'intervention de nuit et une section d'intervention de jour, représentant un effectif total de 54 sapeurs-pompiers.

Le Détachement d'Appui (DAP) est quant à lui composé d'une section de 13 sapeurs-pompiers.

Concernant les spécialisations, le DPS compte 13 chefs d'intervention (dont 11 officiers), 18 sous-officiers, 37 chauffeurs titulaires du permis C1 118 et 34 porteurs d'appareil de protection respiratoire (APR).

En 2025, le SDIS du Haut-Lac a été mobilisé à 123 reprises. Ce chiffre inclut l'activation d'un poste de commandement avancé (PCA), comptabilisant 9 mobilisations.

Répartition des interventions par type

Assistance	19 interventions
Inondation	10 interventions
Événements naturels	13 interventions
Feu	26 interventions
Hydrocarbures/pollution	17 interventions
Alarmes automatiques	22 interventions
Divers	5 interventions

Répartition géographique

Chessel	0 intervention
Noville	20 interventions
Rennaz	19 interventions
Roche	15 interventions
Villeneuve	64 interventions
Hors secteur	5 interventions

Une augmentation globale des interventions est constatée par rapport à 2024. La Commune de Chessel est la seule à ne pas avoir connu de mobilisation en 2025.

Les autres Communes enregistrent une hausse significative :

- Noville : augmentation de 100%
- Rennaz : augmentation de 26,6%
- Roche : augmentation de 36,4%
- Villeneuve : présente une évolution plus stable, avec une augmentation de 12,3%

Les interventions hors du secteur initial du SDIS connaissent une augmentation marquée. Celle-ci s'explique principalement par le déploiement du projet ECA SynOp Chablais, activé à trois reprises pour d'autres SDIS. Les autres mobilisations hors secteur relèvent de renforts opérationnels apportés à des SDIS voisins dans le cadre d'interventions nécessitant plus de moyens.

En moyenne, le SDIS du Haut-Lac a été mobilisé 2,4 fois par semaine. Les interventions en journée ouvrable de semaine (du lundi 06h00 au vendredi 18h00) représentent 52,9% des mobilisations en 2025, soit une augmentation de 10,9% par rapport à 2024.

Projet SynOp Chablais – Synergie opérationnelle

L'année 2025 a été marquée par la phase de test du projet SynOp Chablais (Synergie Opérationnelle). Ce projet, proposé par l'ECA en collaboration avec les SDIS du Haut-Lac, Chablais, Salines et Fortifications, vise à mutualiser les moyens opérationnels, principalement en journée de semaine.

Le projet a été activé à quatre reprises avec intégration du SDIS du Haut-Lac :

- Deux fois en tant que bénéficiaire de renfort
- Deux fois en tant que SDIS renforçant le SDIS Chablais.

Ce dispositif s'avère être une réponse opérationnelle efficace, mais il ne saurait se substituer aux efforts indispensables des Communes en matière de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires. La mise en pratique de ce projet a été reconduit pour 2026.

Cadres opérationnels

Au niveau des cadres, deux chefs d'intervention ont quitté leurs fonctions après 38 et 30 années de service. Afin d'assurer la continuité et la qualité de la gestion opérationnelle, trois nouveaux chefs d'intervention ont été formés et validés au cours du second semestre 2025.

Par ailleurs, un sapeur-pompier du SDIS Chablais, déjà titulaire de la fonction de chef d'intervention, a été intégré comme intervenant de jour au sein du SDIS du Haut-Lac.

À la fin de l'année 2025, le SDIS du Haut-Lac compte 12 chefs d'intervention.

Événements marquants de l'année 2025 :

1^{er} janvier 2025 : première intervention de l'année pour un feu d'installation électrique.

06 février 2025 : mobilisation pour un feu d'appartement.

21 mars 2025 : feu de déchets, première activation du projet SynOp Chablais. En raison d'un effectif insuffisant, un porteur APR du SDIS Chablais a été automatiquement engagé, permettant une réponse rapide et efficace.

24 avril 2025 : explosion dans un bâtiment industriel, première application du projet SynOp Chablais avec engagement du SDIS du Haut-Lac sur le secteur du SDIS Chablais afin de renforcer les effectifs APR.

21 juillet 2025 : feu de ferme à St-Triphon. Le SDIS du Haut-Lac est engagé en renfort spécialisé APR et assure en parallèle la création et l'exploitation d'une place matérielle dédiée à la protection respiratoire.

22 juillet 2025 : assistance à personne bloquée dans un ascenseur. Une fillette de 5 ans, coincée avec son vélo ayant traversé la vitre de protection, a été libérée en toute sécurité. L'installation a été mise hors service.

21 novembre 2025 : à la suite d'une défaillance de chaudière dans un immeuble, une intervention technique de prévention est menée avec des mesures de CO. Les résultats nécessitent une évacuation préventive de l'immeuble. Deux personnes sont contrôlées par les ambulanciers. Après intervention spécialisée et ventilation, les habitants peuvent regagner leur logement.

Conclusion :

Une fois encore, les sapeurs-pompiers volontaires du SDIS du Haut-Lac ont répondu présents à 100 % des mobilisations, démontrant leur engagement, leur professionnalisme et leur disponibilité au service de la population

INSTRUCTION

L'année 2025 a été caractérisée par un programme de formations riche, varié et soutenu au sein du Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS). Réparties sur l'ensemble de l'année, ces activités avaient pour objectif de renforcer les compétences techniques, opérationnelles et organisationnelles des différents intervenants.

Dans l'ensemble, le taux de participation des membres du SDIS est jugé satisfaisant.

Les points forts de l'instruction 2025 :

- Transition vers la radio numérique :

Le passage d'un système radio analogique à un système numérique a nécessité que chaque membre du SDIS suive une formation théorique via une plateforme de formation à distance (FOAD), complétée par une soirée de formation pratique sur l'utilisation des nouvelles radios. Cette formation pratique a été dispensée par deux référents du SDIS, préalablement formés par l'ECA.

- Formation des cadres du SDIS du Haut-Lac :

Les cadres ont bénéficié d'une formation répartie sur deux soirées, dispensée par l'entreprise TWINS Vision. Cette formation avait pour objectif de sortir du cadre strictement opérationnel dans lequel nous évoluons habituellement afin d'élargir la vision du management. Elle a permis de mieux comprendre le rôle d'encadrant en dehors des interventions, d'accompagner le personnel à chaque échelon et d'assumer pleinement la fonction de manager.

- Formation APR (Appareil de Protection Respiratoire) :

Le SDIS du Haut-Lac a eu l'opportunité de se former sur la nouvelle maison feu à Couvet lors de deux samedis complets, l'un en février et l'autre en novembre.

La véritable valeur ajoutée de cette installation réside dans la possibilité de travailler sur de vrais feux en milieu fermé. Cela nous a permis de travailler concrètement sur la gestion de la fumée et de la chaleur, ainsi que sur le comportement et les tactiques en situation réelle. De plus, cela constituait une alternative à notre site d'entraînement habituel, la RAMA à Lausanne, où les feux sont uniquement au gaz.

Ces deux journées ont été très enrichissantes sur le plan de la formation et particulièrement motivantes pour le personnel.



Exercice SDIS :

Recrues	7 exercices dont 4 en collaboration avec le SDIS Chablais, SDIS Fortifications et SDIS Salines
DAP	6 exercices faits avec le DPS + 1 exercice en collaboration avec le SDIS Chablais
EFDPS	9 exercices dont 3 en collaboration avec le SDIS Chablais
EFAPR	5 exercices
APR	5 exercices
Chauffeurs C1	3 exercices
Antichute	3 exercices
Cadres	5 exercices
Chefs d'intervention	4 exercices
Chefs de section	2 exercices

Cours cantonaux ECAFORM :

- 52 membres du Corps, tous niveaux confondus, ont suivi 73 cours de formation ECAFORM.
- Avec le soutien de l'ECA, le cours de formation de base destiné aux recrues a été organisé par le SDIS du Haut-Lac sur la Commune de Roche les 14 et 15 mars 2025. 57 recrues de l'Est vaudois y ont pris part. Ce cours s'est déroulé dans d'excellentes conditions, notamment grâce à l'engagement de dix membres du SDIS du Haut-Lac qui ont assuré le soutien logistique et apporté leur aide à l'instruction sur les différents ateliers de formation des recrues.
À relever également l'excellente collaboration avec l'Amicale des pompiers de Roche pour l'organisation des repas.

Formations diverses :

Une partie des officiers du SDIS du Haut-Lac a pu suivre une formation consacrée à l'engagement des moyens de base lors des feux de forêt ainsi qu'une information détaillée sur l'ensemble des moyens disponibles au niveau cantonal et intercantonal, actuels et futurs, pour la lutte contre ce type de sinistre.

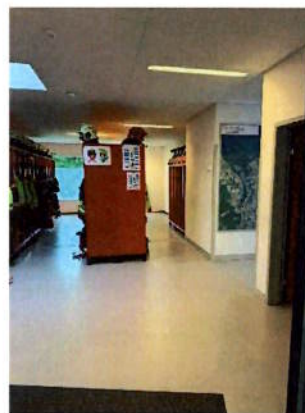
Il existe en effet une doctrine d'engagement ainsi que du matériel spécifique adapté à ce genre d'intervention.

MATÉRIEL ET LOGISTIQUE

Vestiaires :

L'intégration de nouveaux membres incorporés de jour ainsi que de nouvelles recrues a engendré des besoins supplémentaires en matière d'infrastructures et d'équipements. Les installations existantes ne permettaient plus d'assurer des conditions d'accueil adéquates.

Dès lors, il a été nécessaire de procéder à l'acquisition de nouveaux vestiaires afin de répondre aux normes en vigueur et de garantir des conditions appropriées pour l'ensemble du personnel. Cet investissement s'inscrit dans une démarche durable visant à accompagner le développement des effectifs tout en assurant le bien-être, la sécurité et l'efficacité opérationnelle des équipes.





Local L'AO

Après analyse des besoins, l'ancien local matériel a été reconverti en un local d'instruction et d'échange, dénommé « L'AO », destiné aux séances de formation, aux groupes de travail ainsi qu'aux entretiens, offrant un cadre volontairement plus décontracté et propice aux échanges.

Caserne

Les blocs sanitaires et douches ont fait l'objet d'une rénovation comprenant la réfection des surfaces murales et des sols par la pose de carrelage, conformément aux exigences en matière d'hygiène, de sécurité et de durabilité des installations.



Produits de douche et linges



Le SDIS a mis à disposition des intervenants des produits de douche de la marque **Hell and Back.co**, spécifiquement formulés pour réduire l'exposition aux contaminants chimiques, biologiques et particulaires présents après les interventions. L'utilisation de ces produits s'inscrit dans le respect des recommandations sanitaires applicables aux services d'incendie et de secours, visant à limiter les risques de contamination cutanée et d'inhalation, tout en assurant une hygiène optimale et en favorisant la récupération physique et le bien-être du personnel.

En complément, le SDIS a distribué à chaque membre concerné des linges de bain individuels, renforçant ainsi les mesures d'hygiène et de protection du personnel après les interventions.



COMMUNICATION, CONCOURS ET SPORT

Concours

Le concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers a eu lieu à Mézières le 3 mai 2025. Le SDIS du Haut-Lac y a participé et les résultats ont été les suivants :

- équipe APR : 4^{ème} place
- deux équipes Gymkhana : 8^{ème} place (18 à 30 ans), 8^{ème} place (31 à 40 ans).

Le 24 juin 2025, la fête nautique a battu son plein à Villeneuve. Au concours de rame pour les sociétés locales, l'équipe du SDIS s'est hissée à la 1^{ère} place.

Sport :

Le concept « le SDIS bouge » est toujours en place avec un entraînement sportif un mercredi sur deux, et ce grâce aux équipements mis à disposition par les Communes.
Sept participants ont couru aux 10km de la Riviera le 14 septembre 2025.



Salle de fitness

Un nouvel engin de renforcement a été acheté et installé dans la salle de fitness permettant ainsi aux membres du SDIS de s'entretenir physiquement et de garder la forme.

Communication :

Un article a été publié dans le Villeneuve Info de l'été 2025 afin d'expliquer le cursus du sapeur-pompier et de mettre en avant l'esprit de camaraderie qui règne dans le SDIS.

Le SDIS du Haut-Lac : tout feu tout flamme...

Le SDIS du Haut-Lac est une structure d'urgence qui intervient en cas d'incendie, de sinistre ou d'accident. Elle est composée de sapeurs-pompiers volontaires et professionnels. Leur rôle est de protéger les biens et les personnes, de lutter contre les incendies et de secourir les victimes.

Le SDIS du Haut-Lac est une structure d'urgence qui intervient en cas d'incendie, de sinistre ou d'accident. Elle est composée de sapeurs-pompiers volontaires et professionnels. Leur rôle est de protéger les biens et les personnes, de lutter contre les incendies et de secourir les victimes.

Le SDIS du Haut-Lac est une structure d'urgence qui intervient en cas d'incendie, de sinistre ou d'accident. Elle est composée de sapeurs-pompiers volontaires et professionnels. Leur rôle est de protéger les biens et les personnes, de lutter contre les incendies et de secourir les victimes.



CONCLUSION

L'année 2025 a permis d'atteindre les buts fixés, soit de répondre aux alarmes reçues, ceci du 1^{er} janvier au 31 décembre. Cette vision fait sens où, avec un brin de recul, on se dit que c'est dans la logique des choses. Et là, il est important de relever l'engagement de tous les membres du SDIS du Haut-Lac qui investissent du temps pour acquérir les connaissances nécessaires en lien aux missions à assumer. En complément à tout ceci, le SDIS du Haut-Lac a la chance de pouvoir s'appuyer également sur des sous-officiers, des officiers ainsi qu'une instructrice et trois instructeurs ayant des connaissances à valeur ajoutées.

De plus, nous nous devons de retenir l'importance de la Commission consultative du feu, apportant un cadre à notre structure. Enfin, la responsabilité des membres des exécutifs des cinq Communes assumant la sécurité au sens large des citoyens des Communes de Chessel, Noville, Rennaz, Roche et Villeneuve.

Lors du dernier rapport de gestion de 2024, il était fait mention de la création d'un groupe de travail sous le nom de SynOp Chablais (Synergie Opérationnelle du Chablais) pour une période allant du 28 février 2025 au 31 août 2025. Cette phase de test a été prolongée pour une période de 6 mois, soit jusqu'à fin février 2026. Sur ce point, durant l'année 2026, les documents juridiques devraient venir valider ce projet et fixer le cadre à la collaboration entre les SDIS des Fortifications, des Salines et du Chablais vis-à-vis de la mutualisation des ressources humaines en journée.

Enfin, lors de l'assemblée générale de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers en date du 02 mai 2025 à Mézières, M. Yves Dubuis, commandant du SDIS du Haut-Lac a été élu à la fonction de Président de la FVSP. Le Quartier-Maître, M. Michael Genoud, a également rejoint le comité de

la FVSP et il a accepté d'assumer la partie administrative de cette association. L'investissement pour le bien des sapeurs-pompiers vaudois de la part de ces deux membres du SDIS a été rendu possible de par la qualité des membres de l'EM et d'un important soutien du Cap Claude-Alain Rechsteiner, remplaçant du commandant.

2025 a été une année de haut vol et nous avons su maintenir les éléments clés, soit un esprit de camaraderie et une excellente ambiance.

Le Commandant du SDIS

Maj Yves Dubuis

GLOSSAIRE

ECA :	Établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
SDIS :	Service de Défense Incendie et Secours
EFDPS :	École de Formation Détachement de Premier Secours C'est une année de formations pour ceux qui intègre le DPS, en compléments des exercices DPS de base.
EFAPR :	École de formation Appareil de Protection respiratoire. C'est une année de formation spécifique pour les nouveaux porteurs d'appareil respiratoire, en principe l'année suivant l'EFDPS.
EM :	État-Major
APR :	Appareil de protection respiratoire
DPS :	Détachement de Premier Secours (les membres du SDIS sous alarme)
DAP :	Détachement d'appuis, membres du SDIS qui ne sont pas sous alarme
CI :	Chef d'intervention
CS :	Chef de section

DICASTÈRES DE M. REYNALD DAENZER, MUNICIPAL

INSTRUCTION PUBLIQUE – JEUNESSE – FORMATION PROFESSIONNELLE

Établissement primaire et secondaire Villeneuve-Haut-Lac :

Effectifs :

Au 31 décembre 2025, 149 élèves résidant à Noville sont scolarisés dans l'Établissement primaire et secondaire de Villeneuve Haut-Lac qui en compte 1'397.

Des 75 classes de l'Établissement, 2 se trouvent au Collège de Noville.

Encadrement :

155 membres du corps enseignant et 16 assistantes à l'intégration s'occupent au quotidien de l'ensemble des élèves de l'Établissement.

L'école peut également compter sur :

- 1 infirmière scolaire
- 1 éducatrice en milieu scolaire
- 1 conseillère école-famille (financement par l'ASPIHL)
- 4 PPLS (psychologue, psychomotricienne, logopédiste en milieu scolaire)
- 1 conseillère en orientation professionnelle.

Ces personnes, dans leurs fonctions respectives, se préoccupent de la santé, du bien-être, de la sécurité, de la réussite scolaire des élèves et de leur projet professionnel.

Bibliothèque

Provisoirement logée à côté de la salle de gymnastique dans l'attente de la fin de la construction du nouveau bâtiment scolaire à Villeneuve, la bibliothèque est gérée par une bibliothécaire et une agente en information documentaire.

Activités

En parallèle de l'enseignement des différentes disciplines scolaires, un nombre important de projets et d'actions de prévention sont organisés pour les élèves par divers partenaires. En voici quelques exemples :

- cours de prophylaxie dentaire, animations sur le thème des énergies, séances sur la prévention des incendies, des dangers de la route, des dangers d'Internet et des réseaux sociaux, cours d'éducation sexuelle, visites en entreprises et au Salon des métiers à Lausanne, aux SwissSkills à Berne et participation au Speed Recruiting du Chablais.

En plus des courses d'école, des sorties et des camps ont été proposés aux élèves de l'Établissement. Ces activités leur ont permis de développer et d'enrichir leurs compétences sociales, de pratiquer une activité physique et d'approfondir leurs apprentissages au contact de leur environnement et de la nature.

Hiver :

- 3 journées de ski pour les classes de 6P à Villars
- 1 journée à la neige pour les classes de 11S : ski et activités en lien avec la neige et la glace à Leysin

- 1 camp de ski pour les classes de 9S à Ovronnaz, aux Diablerets et à Leysin
- 1 camp de ski pour les classes de 7P et de 8P de Villeneuve à Villars et Ovronnaz

Printemps :

- 1 sortie découverte du Lausanne-Sports pour les classes du Cycle 3
- 1 camp pour les classes de 5P de Villeneuve aux Diablerets et à Leysin
- 1 visite du Fort de Chillon pour les classes de 11S
- 1 camp artistique pour les élèves de l'OCOM théâtre et les chœurs primaire et secondaire, ainsi que l'orchestre de l'école de musique à Waddilove
- 1 spectacle « ActaPalabra » pour les classes de 5P au Théâtre Le Reflet à Vevey
- 1 camp pour les classes de 7P et de 8P de Roche à Fiesch
- 1 camp de fin de scolarité pour les classes de 11S

Automne :

- 1 camp en étoile pour les classes de 5P de Roche à Broc, à Gletterens et au barrage de la Grande Dixence
- 1 camp à thèmes pour les classes de 10S :
 - TOP Chef : cuisine, présentation des mets et travail sur le goût à Leysin
 - Tour à vélo : descente du Rhône, de Obergesteln (Fiesch) à Villeneuve
 - Raquettes : ping-pong, tennis, squash, padel
 - Nautique : voile, activités nautiques et culturelles à Gland
 - Artistique : land art, impressions, exposition aux Cluds
 - « Bouge – crée – joue » : graffiti, écriture, photo, soufflage de verre, cirque
 - Autour des Muerans : marche en montagne, couchage en cabane
 - Échange linguistique à Kaisersesch (Allemagne)
- 1 sortie guidée au Château de Chillon pour les classes de 9S
- 1 visite au Musée Cantonal des Beaux-Arts (MCBA) de Lausanne pour les classes de 7P de Villeneuve
- 1 séance cinéma pour les classes de 8P dans le complexe Cosmopolis à Aigle, film projeté : « Sauvages ».

Durabilité

Une enseignante spécialement formée propose des activités en lien avec la durabilité. En 2025, l'accent a été mis sur la gestion des déchets.

En juin, grâce aux efforts fournis et aux actions entreprises, l'Établissement a obtenu le label Eco-schools.

Promotions et fêtes des écoles

Durant la semaine du 23 au 27 juin, plusieurs fêtes ont animé les différentes communes, marquant la fin de l'année scolaire et permettant aux élèves de célébrer ce moment hors du cadre de la classe.

En raison d'un effectif d'élèves en fin de scolarité particulièrement élevé, la cérémonie des promotions s'est tenue en deux temps à la salle de la Rotzérane à Roche le jeudi 26 juin. À cette occasion, 143 élèves ont reçu un certificat ou une attestation de fin de scolarité, marquant ainsi l'aboutissement de leur parcours scolaire. Parmi eux, 18 sont domiciliés à Noville.

Passeport vacances

Le Passeport vacances propose des activités durant les vacances d'été. Il est réservé aux enfants, dès 7 ans révolus, scolarisés à l'école publique ou privée dont au moins un parent est domicilié sur

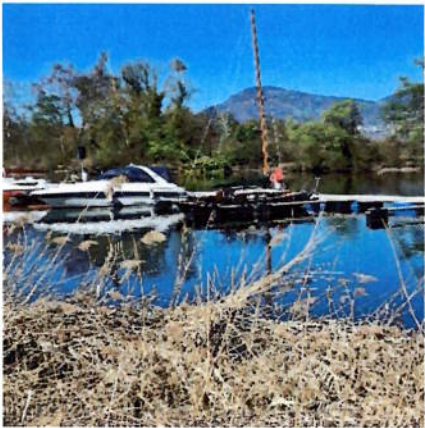
le territoire des communes participantes (Montreux – Veytaux - Villeneuve – Noville – Rennaz – Roche – Chessel).

17 enfants de notre Commune ont participé à Passeport vacances.

RIVES ET COURS D'EAU – PORTS – PLAGES

Port du Vieux Rhône :

- Trois nouvelles attributions de place
- Démolition du bateau Jess
- Arrivée de la « Star of Geneva » à la place du Jess
- Nettoyage des rives du Vieux Rhône avec la fondation MART
- Remplacement du câble électrique alimentant l'estacade visiteurs faisant suite à une défectuosité de celui-ci (75 mètres)
- Contrôle OIBT des installations électriques des trois pontons



Visiteurs :

Types de rapports

Ventes par date

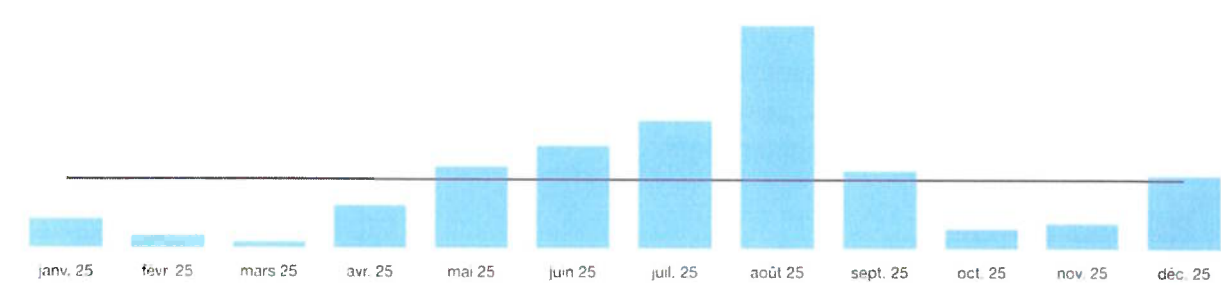
Sélectionner année(s) fiscale(s)

2025

Afficher

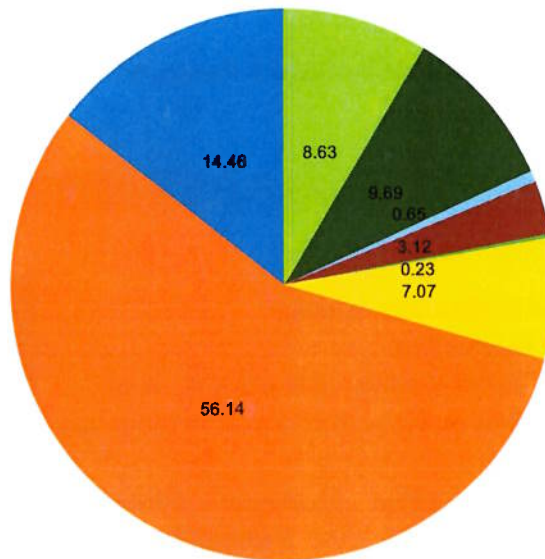
Mensuel

461 ventes au total
21 215,00 CHF



Pourcentage des heures effectuées par le garde-ports

Administratif	1
Entretien	2
Faucardage	3
Intervention	4
Présence	5
Prévention	6
Travaux	7
Visiteurs	8



Port du Grand-Canal :

- Trois faucardages ont été nécessaires afin d'éliminer les algues qui empêchaient les navigateurs de sortir avec leurs embarcations. À chaque fois, nous devons faire appel à du personnel de la Direction générale de l'environnement (DGE) qui intervient avec une grue afin de sortir les algues de l'eau.
- Les travaux de renforcement des berges effectués en 2024 donnent satisfaction.
- 1 nouvelle attribution de place.



Port de l'Eau Froide :

- Les talus ont été fauchés à deux reprises.
- Une intervention faite avec la collaboration des employés de la voirie de Villeneuve a été nécessaire afin de sortir des bois flottants provenant du lac.
- Aucune place attribuée cette année.

Plage de l'Empereur :

Toujours une bonne fréquentation par les baigneurs et les pique-niqueurs. Comme déjà cité, l'entretien de ce magnifique emplacement demande passablement d'heures de travail, notamment en raison des nombreux bois flottants et autres déchets provenant principalement du Rhône. Malheureusement, les tables mises à disposition des baigneurs subissent régulièrement des déprédations.



Plage des Grangettes :

- Cette plage est idéale pour les campeurs, mais aussi pour les familles de la région.
- Remplacement de plusieurs marches sur le ponton « Baigneurs ».
- La zone baignade, interdite aux bateaux et aux stand-up paddles, est bien respectée.
- Remplacement des chaînes des bouées délimitant cette zone.



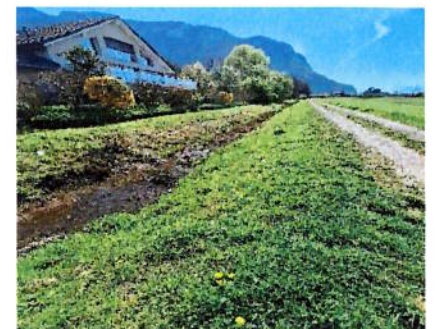
Canal du Haut-Lac :

L'entretien de ce canal de 2,5 kilomètres, qui va du Châtelet au lac, nous incombe. Malgré un subventionnement du Canton de l'ordre de 60%, la dépense pour la Commune s'élève à une quinzaine de milliers de francs. Malheureusement pour 2026, ce subside va être diminué de 20%.



Canal de Praz-Riond :

- Deux fauchages en juin et novembre ont été nécessaires.
- Le lit de ce canal a également été curé.



Canal du Bey :

- Depuis trois ans, ce canal qui longe notre déchetterie doit être entretenu par la Commune. Nous touchons également un subside.
- Deux fauchages des talus ont été nécessaires.
- Curage du lit qui était envahi par les roseaux, ce qui empêchait un écoulement normal.



GESTION – TRI DES DÉCHETS

Nouveau règlement sur la gestion des déchets

Notre règlement datant de 2014 n'étant plus à jour, un nouveau règlement a été élaboré afin de nous permettre de nous mettre en conformité avec les nouvelles directives en vigueur.

Nous avons pris comme modèle le règlement-type émis par le Canton. Après de nombreux échanges avec la DGE, cette révision a été validée.

La principale modification concerne les enfants mineurs qui ne devront plus s'acquitter de la taxe forfaitaire de base. Ils seront libérés du paiement jusqu'à l'âge de 19 ans. Cela représente 280 enfants et adolescents.

Dès 2026, la taxe forfaitaire pour les adultes va passer de CHF 70.00 par personne à CHF 100.00. On peut relever que cette taxe est restée inchangée depuis 23 ans.

En ce qui concerne les différentes taxes, notamment les taxes maxima, celles-ci ont été validées par la Surveillance des Prix.

Déchetterie :

En 2025 et 2026, la DGE met sur pied des visites de toutes les déchetteries du canton afin d'avoir une vue d'ensemble, notamment sur l'organisation de celles-ci. Nous avons dû remplir un questionnaire avec plus d'une cinquantaine de questions.

Cette tâche a été déléguée à COSEDEC (coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets). En automne une personne de cette organisation nous a rendu visite.

À ce jour, nous ne sommes pas en possession de son rapport. Cependant, aucune remarque négative n'a été émise lors de ce contrôle, bien au contraire. La personne en charge de l'inspection a déclaré notamment que les habitants de notre localité avaient beaucoup de chance de pouvoir disposer d'une déchetterie qui récupère un maximum de déchets.

Analyse de la composition des ordures ménagères vaudoises :

Fin 2024, notre Commune a été sélectionnée pour faire partie de l'échantillon d'analyse au niveau cantonal.

Cinq points de collectes en conteneurs enterrés ont fait l'objet de ce contrôle (chemin du Battoir – place du Collège – rue du Levant – chemin de Crébolaz – déchetterie).

31 catégories de déchets ont été analysées en 2025. Sans entrer dans les détails, on peut relever qu'il y avait beaucoup de bio déchets, du gaspillage alimentaire ainsi que des déchets électroniques dans nos sacs taxés.

En revanche, il est réjouissant de relever que le nombre de kilo par habitant, 107, est l'un des plus faibles du canton.

GastroVert :

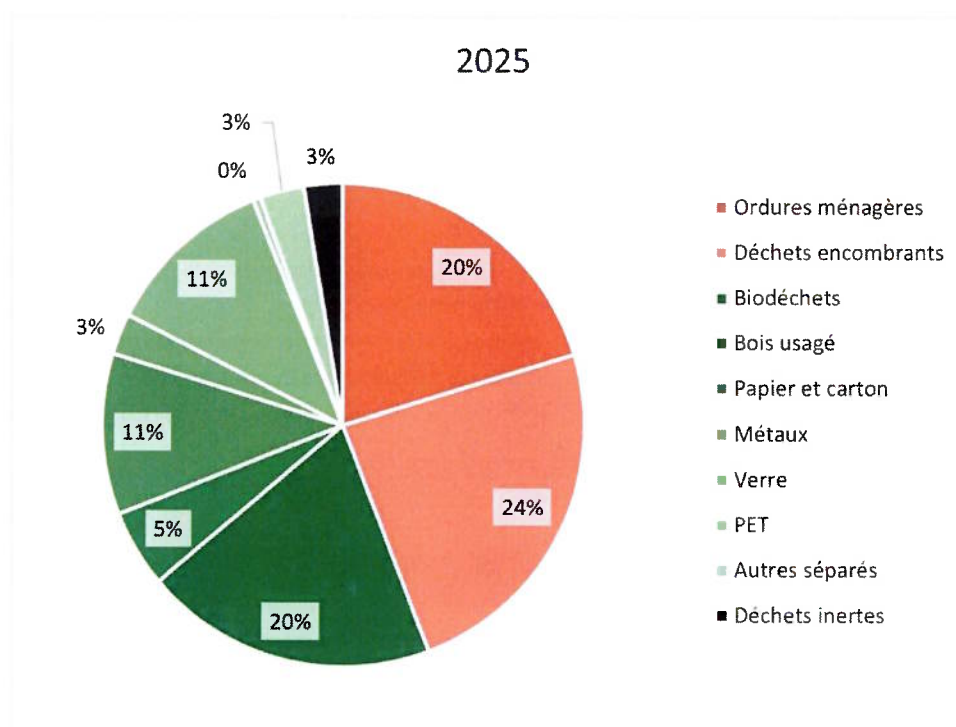
L'utilisation du système GastroVert donne toujours satisfaction. Il nous permet une remise substantielle sur l'élimination des déchets auprès de la SATOM (CHF 70.00 la tonne au lieu de CHF 110.00).

Nombre levées Pro	Poids total Pro (t.)	Nombre levées Private	Poids total Private (t.)	Poids total kg 31.12.2024
410	26.376	254	19.719	46.095

Nos déchets en quelques chiffres :

Les poids sont indiqués en tonnes.

	2025	2024	2023
Ordures ménagères en sacs taxés	122.490	128.932	123.403
Ordures ménagères hors sacs taxés	171'57	162.32	159.088
Déchets communaux (poubelles, etc.)	22.192	16.696	16.706
Déchets encombrants	144.140	150.34	142.52
Papier- carton	64.69	55.46	67.38
Ferraille	16.58	15.9	13.12
Verre	69.22	67.27	64.35
PET	3.04	2.912	2.72
Piles et batteries	0.4	0.4	0.4
Huiles (végétale et minérale)	1.1	1.085	1.02
Textiles	8.2	8.1	8.5
Déchets inertes	15.62	7.32	13.62
Déchets verts (gazon et branches)	118.22	117.25	118.84
Appareils électroménagers	5.1	4.6	4.9



DICASTÈRES DE M. ROLAND MOOSER, MUNICIPAL

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Pour l'année 2025, le nombre d'événements sur notre Commune gérés par la Gendarmerie a légèrement augmenté.

	2024	2025	
 Animaux	28	21	- 25%
Vols	32	31	- 3%
CICR accidents dégâts	39	33	- 13%
CICR infractions LCR	16	27	+69%
CIRC autres	35	51	+46%
Objets perdus/trouvés	9	17	+89%
Autres	174	174	+/-
TOTAL	333	354	+ 6%

Constat : les accidents et incidents de véhicules sont en forte augmentation, ceci est dû à la fréquentation importante des différents commerces situés aux Fourches.

En plus du service du poste de Villeneuve et de celui de Rennaz, la région bénéficie des services de la police de proximité assurée par un gendarme dédié à cette tâche.

GENDARMERIE VAUDOISE – RÉPONDANT POLICE DE PROXIMITÉ DE L'EST VAUDOIS

Un gendarme expérimenté, polyvalent en circulation routière, police judiciaire et maintien de l'ordre, à l'aise dans le contact humain. Sa mission : identifier les interventions récurrentes pour réduire ou supprimer les troubles, créer et animer un réseau de partenaires, recueillir des renseignements (judiciaire, ordre public, extrémisme) et conduire des actions de prévention.



Principales tâches :

- Protection des personnes et des biens, présence visible (patrouilles à pied/voiture).
- Réponse et appui aux collectivités, institutions et citoyens.
- Rédaction de rapports, constats et PV (circulation, environnement, judiciaire, administratif).
- Recueil d'informations liées à la sécurité de l'État et de la population.
- Médiation, bons offices et actions préventives/conciliations (harcèlement scolaire, conflits de voisinage, infractions mineures).

CONSTRUCTIONS

En 2025, la Commune a délivré :

- 7 permis d'habiter pour transformations ou rénovations dont :
 - 1 pour construction d'une maison d'habitation
 - 6 pour divers travaux (piscine, jardin d'hiver, installation borne électrique, etc.)
- 9 permis de construire dont :
 - 1 centre d'accueil des Grangettes
 - 1 bâtiment de 4 logements

- 1 bâtiment à 25 logements
 - 3 pour transformations et ajout d'installations solaires
 - 2 piscines dont une non chauffée
 - 1 installation de bornes de recharge électrique
 - 2 autorisations communales pour de petits travaux
- Elle a réalisé 4 visites de fin de travaux suite à :
- 2 constructions de villas
 - 1 changement de fenêtres et portes-fenêtres
 - 1 installation de panneaux solaires

Malgré le peu de surfaces constructibles à disposition, plusieurs projets sont en cours pour de nouvelles constructions ou rénovations.

En 2025, les propriétaires immobiliers ont pu profiter d'un programme attractif de subventions cantonales. Le Canton de Vaud alloue CHF 74 millions via le « Programme Bâtiments » pour soutenir la rénovation énergétique, l'isolation, et le remplacement des chauffages fossiles, avec une hausse de 22% des aides. Ces subventions visent les bâtiments construits avant 2000 et peuvent couvrir 20 à 50% du coût des travaux.

Je rénove ma maison



Principales subventions et aides disponibles :

- **Isolation thermique** : subventions pour l'isolation de façades, toits ou sols.
- **Chauffage** : Aides pour le remplacement de chauffages fossiles par des énergies renouvelables.
- **Analyses énergétiques** : subvention pour l'établissement du certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB Plus), soit CHF 1'000.00 pour un habitat individuel et CHF 1'500.00 pour un logement collectif.
- **Rénovations globales** : Bonus pour l'atteinte des classes CECB B/A ou le label Minergie.
- **Nouvelle aide** : Assistance à la maîtrise d'usage (AMU) pour accompagner les projets de rénovation.

Procédure :

Les demandes de subvention doivent impérativement être déposées avant le début des travaux. Les travaux de rénovation sont également déductibles des impôts.

Toutes les informations utiles se trouvent sur le site Internet de l'État de Vaud : <https://www.vd.ch/environnement/energie/subventions-programme-batiments>.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le Collège :

Les bureaux du Greffe, du Contrôle des habitants et du Bureau technique ont été remplacés par de nouveaux modèles permettant de travailler aussi bien en position assise que debout, dans une optique de promotion de la santé au travail.

Le local d'archives n° 3, situé au sous-sol, a dû être réaménagé avec des rayonnages coulissants pour stocker à l'abri les dossiers à conserver. Il a été entièrement rénové (en raison d'un problème d'humidité du côté ouest) une isolation spéciale du mur ouest a dû être installée et un nouveau revêtement du sol posé afin de permettre le stockage des archives dans des conditions adéquates.

Par ailleurs, un nouveau bureau a été créé et aménagé pour la Bourse dans une pièce attenante au Greffe, destinée à la nouvelle Boursière. Celle-ci n'était plus utilisée par le locataire de l'appartement voisin. Cet espace de travail a été insonorisé pour éviter des indiscretions et une ouverture a été percée à travers la paroi, une porte installée afin de permettre un accès direct par le bureau du Greffe.

Le Battoir :

Il a fallu changer le ventilateur de la sortie de la climatisation de la cuisine situé sur le toit du Battoir, car il ne fonctionnait plus correctement.

Il a également été nécessaire de procéder au nettoyage intérieur des gaines de chauffage (les gros tuyaux verts au plafond de la grande salle), opération qui n'avait pas été effectuée depuis longtemps.

La maison Paillex est chargée du contrôle et du nettoyage du toit dans le cadre d'un contrat annuel. La rampe d'accès à l'entrée de la grande salle a nécessité des travaux d'étanchéité, des réparations de maçonnerie et des travaux de peinture. Le froid du mois de novembre n'a pas permis de terminer ces travaux de peinture à temps, qui seront achevés au printemps 2026.

Le Cotterd :

Entretien courant du bâtiment. Cette salle est souvent louée par des tiers ou utilisée par la Commune ou des associations.

Le Temple :

Les joints entre la flèche du clocher et les façades ont lâché avec pour conséquence que des coulures sont apparues sur les faces de la tour. Il n'y avait donc plus d'étanchéité. Après un contrôle de l'état de la flèche et du larmier par des maîtres d'état, il s'est avéré qu'une réparation urgente était nécessaire et prendrait quelques semaines.

Là aussi, le froid du mois de novembre nous a joué un mauvais tour qui ne nous a pas permis de terminer les travaux de peinture à la chaux qui ont dû être reportés au printemps. En effet, l'application de la chaux ne peut se faire que par une température comprise entre 10° et 28°, avec ensuite un temps de séchage d'au moins 8 heures.

C'est la raison pour laquelle l'échafaudage est resté en place, car cela coûte moins cher que de louer une nacelle pendant environ dix jours.

La maison Paillex est chargée du contrôle et du nettoyage du toit de la nef dans le cadre d'un contrat annuel.

La Cuisine :

Entretien courant du bâtiment.

Local des pompiers et dépôt de Crebelley :

Entretien courant du bâtiment.

Le Clocheton de Crebelley :

Entretien courant du bâtiment.

ROUTES, CHEMINS ET CHARRIÈRES – SIGNALISATION

Réfection des dessertes agricoles – phase 3 :

La plupart des dessertes agricoles sur le territoire communal de Noville n'ont plus connu d'amélioration significative depuis de nombreuses années, hormis la première étape de réfection qui s'est terminée en 2024.

Le réseau de chemins n'a par conséquent pas suivi l'évolution d'une agriculture familiale peu mécanisée vers celle d'aujourd'hui, tributaire de l'emploi d'engins de plus en plus larges et de plus en plus lourds.

Il s'agit de la réfection de 10 tronçons de routes agricoles d'une longueur totale d'environ 4,5 kilomètres.

Le projet pour cette dernière tranche de travaux a débuté au mois de mai 2025 avec la collaboration du bureau d'ingénieurs RWB Vaud SA et devrait se réaliser en 2026. Les travaux seront exécutés par la maison JPF Michel qui a remporté l'appel d'offre public.

Ces travaux bénéficient de subsides cantonaux (AF améliorations foncières) et fédéraux (Office Fédéral de l'Agriculture) qui peuvent s'élever jusqu'à 54% du coût des travaux, calculés par chemin spécifiquement.

Entretien des routes :

En 2025, le chemin des Gleyriers a été reprofilé avec du bitume (51 tonnes ont été nécessaires), car il s'était dégradé et pouvait représenter un danger pour les cyclistes et autres utilisateurs.

Pour la déchetterie, il a été procédé de la même manière pour le revêtement de l'entrée et de la partie côté canal qui se déformait (30 tonnes de bitume ont été nécessaires) afin de renforcer le sol.

En outre, il a fallu ponter des fissures et boucher des trous à la place de la Cure.

Signalisation :

Nous constatons que des panneaux y compris les supports (mâts) sont victimes d'accidents et rendus inutilisables. Curieusement, personne n'est venu se dénoncer ou laisser sa carte de visite et c'est très difficile de retrouver les responsables. Ces dégâts coûtent cher à la Commune.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Commune a un contrat avec Romande Energie pour la maintenance de l'éclairage public dans le cadre d'un entretien systématique des installations (217 points lumineux).

Il s'agit de :

- Contrôle visuel général des mâts, luminaires et appareillages
- Nettoyage des luminaires LED et conventionnels
- Remplacement des sources des luminaires conventionnels
- Contrôle des serrages de toutes les parties électriques, fixations le long et en tête de mât et des écrous en pied de mât
- Contrôle visuel et nettoyage de l'intérieur des tableaux électriques.

En 2025, il y a eu 9 dépannages effectués (lampes défectueuses, télégestion, etc.)

DICASTÈRES DE M. PIERRE-ALAIN FAVROD, MUNICIPAL

TERRAINS COMMUNAUX

Après la **peste porcine africaine** de l'année dernière, le Service vétérinaire cantonal nous a rendus attentifs qu'un cas de **grippe aviaire** a été diagnostiqué sur une oie cendrée dans la région de Bienne.

Une semaine plus tard, un nouveau cas a été confirmé dans le canton de Zurich. En conséquence, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a étendu les régions d'observation à tous les grands plans d'eau suisses, y compris le Léman.

Du coup, la Commune de Noville était concernée et certains détenteurs de volailles ont dû prendre des mesures afin d'éviter tout contact avec des oiseaux sauvages.

Outre la grippe aviaire, il y a le **frelon asiatique** qui a une progression fulgurante et qui menace les colonies d'abeilles. Il est important de signaler la présence de ces frelons afin d'éliminer les nids.

De plus, un courrier de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV), nous a informé avoir capturé des **scarabées japonais** sur la Commune d'Yverne. Le scarabée japonais est un insecte envahissant présent au Tessin depuis 2017. Cependant, c'est la première année que sa présence est confirmée sur sol vaudois. Cet insecte adulte est capable de causer des dégâts importants sur de nombreuses plantes cultivées et ornementales, car il est très polyphage. À l'état larvaire, il s'attaque aux racines de gazons, pelouses et autres couverts herbacés. Dès lors, la Commune de Noville fut mise dans un périmètre.

Au sujet de la réserve des Grangettes, et à force de vouloir la surprotéger, la gestion du sanglier est toujours incontrôlable sur notre territoire, malgré les tirs réguliers de chasseurs et des garde-faune. Le castor, lui, reste désormais intouchable, même s'il n'est plus sur liste rouge. Il nous cause d'innombrables problèmes d'écoulement dans nos trois canaux principaux.

Et pour le reste, comme chaque année, le plus gros travail consiste en l'entretien des nombreux fossés et canaux de notre territoire, curage et fauchage de l'herbe aux abords, pour ainsi faciliter l'écoulement des eaux. Merci à toute l'équipe de voirie.

VIGNES

Heureusement, les années se suivent, mais ne se ressemblent pas. 2025 a été une bonne année pour le millésime de Villeneuve. De bonnes conditions favorables au développement de la vigne tout au long de l'année et très peu de maladies fongiques.

Le 29 septembre, nous avons vendangé une magnifique récolte de 774 kg à 67 °Oe. Cela représente 590 litres de vin soit, 600 bouteilles de 75cl et 240 bouteilles de 50cl.

Je profite par ces quelques lignes de remercier notre vigneron tâcheron M. Marc ALLAMAND pour l'excellente collaboration et le travail fourni tout au long de l'année, ainsi que toute l'équipe de vendangeuses et vendangeurs pour leur travail et la bonne humeur qui a régné cette journée.



FORÊTS

Faits marquants :

Ça n'est pas moins de 6 chantiers qui ont été menés à bien par le Groupement forestier des Agittes (GFA) en 2025.

Malgré une météo plutôt clémente, il y a quand même eu quelques coups de vents un peu plus violents qui ont malmené les arbres les moins stables. 50 m³ de châblis ont été effectués dans le secteur des Îles, de la Grange du Bras et de Crebelley.

Comme chaque année c'est un peu plus de 6ha d'entretien sur les jeunes plantations, ces entretiens consistent à maintenir des conditions de croissance favorable pour les plants.

Différentes coupes de bois ont eu lieu, le long de la route du Vieux-Rhône avec 413 m³, la sécurisation de la digue du Rhône pour un total de 231 m³. De plus, les bords des routes communales ont fait l'objet de coupes afin de continuer à garantir la sécurité des usagers.

Ilots de sénescence :

Au bord du Rhône et à l'Île de la Praille, il y a 6 îlots de sénescence. Cela représente une surface de 10.95 hectares.

SERVICE DES EAUX

Un des principaux objectifs du service des eaux est d'avoir un minimum de fuites sur tout le réseau communal, vu que nous achetons le 100% de notre eau potable.

Deux entreprises nous permettent d'atteindre au mieux cet objectif :

- l'entreprise Hinni, qui s'occupe du contrôle de la bonne fonctionnalité de nos bornes hydrantes et de leur entretien ;
- l'entreprise Corelltech, qui est spécialiste dans la recherche de fuites sur notre réseau d'eau potable.

À elles deux, ces entreprises améliorent grandement l'efficacité de notre réseau afin que nous soyons encore plus performants pour diminuer l'écart entre l'achat et la vente de notre eau.

Série	N° Capteur	Adresse	Organe	Date	Etat	Niveau	Largeur	Commentaires
1161106	Novi-1	Ch. Des Bousses - Place de l'Eglise	Vanne CPau croisement	10.11.2025	N	9	4	
1140398	Novi-2	Chemin des Bousses fin BH 6	Vanne BH dans l'herbe	10.11.2025	N	7	3	
1161108	Novi-3	Ruelle Garraont - Place de la Cure	Vanne CPau croisement	10.11.2025	N	11	4	
10221004	Novi-4	Rue de l'Ancienne Poste BH 7	Vanne CP	10.11.2025	N	6	3	
1161110	Novi-5	Administration communal BH9	Vanne BH parking	10.11.2025	F	29	5	R.A.S, Fontaine fermée
1140112	Novi-6	Rue du Levant BH 13	Vanne BH sur route	10.11.2025	N	9	4	
11160345	Novi-7	Rue du Levant	Vanne CP	10.11.2025	N	16	9	
1161113	Novi-8	Rue du Levant - Place du Collège	Vanne CPau croisement	10.11.2025	F	22	6	R.A.S
1091277	Novi-9	Impasse de la Combaz	Vanne CP	10.11.2025	N	4	11	
1140325	Novi-10	Chemin du Crébolaz au stop	Vanne CP	10.11.2025	N	5	3	
2121019	Novi-11	Chemin du Crébolaz fin de quartier	Vanne CP	10.11.2025	N	15	4	
4180036	Novi-12	Route du Châtelet BH 28	Chambre dans l'herbe	10.11.2025	N	5	3	
1140407	Novi-13	Route du Châtelet - Route de la Porte de Scex	Vanne dans l'herbe	10.11.2025	N	6	6	
11160385	Novi-14	Route de la Porte de Scex (cimetière)	Vanne CP	10.11.2025	N	11	17	
1161120	Novi-15	Route d'Evian - Ch. Du Battoir (poste)	Vanne CP	10.11.2025	F	29	6	Sous surveillance
1161121	Novi-16	Route Chemin du Battoir	Vanne CP	10.11.2025	N	12	4	
1140402	Novi-17	Route porte du Scex - Face du Collège	Vanne CP	10.11.2025	N	11	9	
10220977	Novi-18	En Novallette entre BH 20 et BH 20	Vanne gravier	10.11.2025	N	7	3	
1161124	Novi-19	En Novallette (stop)	Vanne CP	10.11.2025	N	5	10	
1161125	Novi-20	Route d'Evian - En Novallette BH 22	Vanne BH trottoir	10.11.2025	N	12	4	
2121036	Novi-21	Chemin du Crétel - Rue de Chotron	Vanne CPau croisement	10.11.2025	N	8	7	
1161127	Novi-22	Rue de Chotron fin	Vanne CP	10.11.2025	N	11	4	
10220905	Novi-23	Rue de Pavement BH 7	Vanne BH sur route	10.11.2025	F	61	3	Vanne à contrôler
3113007	Novi-24	Rue de Pavement BH 6	Vanne BH sur route	10.11.2025	F	26	4	Vanne à contrôler
1161130	Novi-25	Chemin des Vignes	Vanne CP	10.11.2025	N	9	3	

Concernant la consommation d'eau potable, la moyenne de la Commune de ces 10 dernières années se situe autour de 170'000 m³ d'eau par année.

En 2025, la consommation a dépassé tout ce que l'on aurait pu imaginer, avec un total de 240'450 m³, soit plus de 40% d'augmentation. Après plusieurs vérifications, une défaillance d'un compteur a été découverte. Mais plus de peur que de mal, car une moyenne sera calculée afin de rectifier ce problème. Bien évidemment, le compteur a été changé.

ÉPURATION

Pas de grands travaux spéciaux en 2026, mais un entretien courant et curage des collecteurs dans différents endroits sensibles de la Commune ont été exécutés.

Vous le savez, le SIGE traverse la Commune de Noville avec une conduite d'eau qui possède 2 chambres. La première se situe à la hauteur du pont du Grand Canal, avec une prise de secours pour les Grangettes. La seconde se trouve au carrefour de la route du Grand Canal et celle de la route d'Evian, possédant une vanne de défense incendie pour la Commune. Un coffret extérieur permet la commande de cette vanne.

Ces chambres ont été construites aux environs de 1922. Des modifications y ont été apportées en 2001, afin de garantir une défense incendie du village.

Dès lors et afin d'être au plus juste entre le SIGE et la Commune, il a été décidé d'un commun accord, que les installations électriques seront mises aux normes par le SIGE, avec un nouveau compteur et la Commune paiera les factures d'électricité. L'entretien des installations sera toujours effectué par le SIGE, moyennant une facture concernant les installations de vannes pour les besoins de la Commune.

DICASTÈRES DE MME CORINNE BALLIF GROGNUZ

OFFICE DE LA POPULATION

POPULATION AU 31 DÉCEMBRE 2025: 1'225 HABITANTS

83 arrivées

89 départs

dont 9 naissances et 7 décès

En outre, il y a sur le territoire communal, 95 propriétaires de chiens.

NATURALISATIONS

En 2025, nous avons reçu 4 demandes de naturalisation s'étendant à 6 personnes.

SÉCURITÉ SOCIALE – SANTÉ PUBLIQUE

En janvier 2025, les 5 Communes du Haut-Lac et l'Entraide familiale de Villeneuve et Plaine du Rhône ont signé une convention qui a ainsi formalisé les discussions des 5 Communes du Cercle de Villeneuve, lors de la séance des Syndics du Cercle le 15 décembre 2021, de contribuer chacune au paiement du loyer du jardin d'enfants « La Marelle », placé sous l'égide de l'Entraide familiale et installé dans les locaux de la SOCIV, situés Sous-le-Scex 5-7 à Villeneuve.

Il est notamment mentionné dans ladite convention que le loyer annuel de CHF 42'000.- (CHF 3'435,- mensuel) des locaux attribués à « La Marelle » est pris en charge solidairement par les 5 Communes du Cercle de Villeneuve et que ce coût sera divisé par 5, avec une participation annuelle de CHF 27'780.- pour la Commune de Villeneuve et de CHF 3'600,- annuels pour chaque Commune du Haut-Lac.

Chaque année, le plan canicule est mis en place par le Canton, qui fournit le matériel nécessaire aux communes ainsi que la marche générale à suivre. À Noville, les personnes de 75 ans et plus, qui vivent seules et ne sont pas accompagnées par les services d'aides et de soins à domicile reçoivent une lettre début mai leur rappelant le comportement recommandé lors de fortes chaleurs, les personnes à atteindre en cas de signaux d'alerte et les numéros de téléphone utiles. En 2025, la période de veille a débuté le 1^{er} juin et s'est terminée le 31 août. Cette année, le plan canicule a été déclenché à deux reprises, la première fois du 25 juin au 04 juillet, et une deuxième fois du 08 au 17 août. À chaque fois, la trentaine de personnes répondant aux critères cités plus haut ont pu être atteintes, la plupart du temps par téléphone, quelquefois en passant chez elles, le but étant de prendre de leurs nouvelles et de savoir si l'on peut leur apporter une aide.

Le vendredi 05 septembre, la Fondation des Maisons de Retraite de notre district a commémoré les 50 ans d'existence de l'EMS la Résidence aux Diablerets. Pour célébrer cet anniversaire, une journée festive a été organisée, avec accueil et apéritif aux sons de cors des Alpes, puis une partie officielle suivie d'un repas dans une ambiance de musique champêtre, auxquels représentants des autorités, Conseil de direction et résidents étaient invités.

Le jeudi suivant, soit le 11 septembre, c'est la Résidence des Grandes Fontaines à Bex qui a à son tour fêté son cinquantième anniversaire. À cette occasion, une soirée spéciale a été préparée en présence des résidents avec les discours des autorités locales et les invités, suivis d'un apéritif et d'une raclette. En outre plusieurs événements ont été organisés pour les résidents, les familles et des écoliers de Bex durant l'été.

PROTECTION CIVILE

Dans le rapport de gestion de l'ORPC du district d'Aigle, M. Stéphane MONTANGERO, Président du Comité Directeur, est heureux d'annoncer le retrait du projet « Tetris » qui, pour rappel, visait à regrouper tous les ORPC du canton en une seule entité. Après un combat qui aura duré quasi toute la législature 2021-2026, les 10 ORPC, leurs présidents et commandants ont réussi à, je cite : « préserver ce qui nous semble être le bon sens vaudois incarné : garder le lien avec le terrain, préserver la réalité de celui-ci et éviter une énième centralisation ».

M. MONTANGERO précise aussi que le dialogue a depuis pu être renoué avec le Canton et que les échanges se font maintenant de manière plus constructive en tenant compte de l'évolution du dossier sur le plan national. Il relève que les interventions réalisées cette année dans notre district, comme un incendie hors normes, les divers blocages d'autoroutes ou la restauration d'archives communales, démontrent « la nécessité de la PCI et de son ancrage local fort ».

Le Conseil intercommunal de l'ORPC district d'Aigle (ci-après : ORPCi) a siégé à deux reprises en 2025 :

- le 29 avril à Lavey, avec à l'ordre du jour les préavis suivants :
 - o 01-2025 : rapport de gestion 2024
 - o 02-2025 : comptes 2024
- le 03 septembre à Bex, avec à l'ordre du jour le préavis suivant :
 - o 03-2025 : budget 2026



Les interventions de l'ORPCi en faveur de la collectivité en 2025 ont concerné :

- **une manche de coupe du monde de ski alpinisme**, du 02 au 05 avril à Villars dans les Alpes vaudoises. Cet événement était également une étape qualificative pour les JO 2026. Les missions étaient le montage et démontage des éléments de sécurité, la création des zones sur le parcours, ainsi que la régulation du trafic piétons, la sécurisation du parcours et l'entretien des pistes durant les courses ;
- **la Fugue**, le 15 juin, journée de la mobilité douce se déroulant dans le Chablais vaudois et valaisan. La mission : assurer le montage et l'exploitation d'un poste de commandement pour la coordination et la communication avec les plantons de circulation et les services de secours ;
- **la réception du Président du Grand Conseil vaudois**, le 02 septembre à Aigle. Mission : assurer la sécurisation du parcours.

L'ORPCi a effectué des prestations dans le cadre des cours de répétition :

- en avril, elle s'est occupée d'un des cinq chantiers proposés par la Commune d'Ormont-Dessous, dans le village de Cergnat, où il fallait façonner un sentier pédestre en dessous de l'église, afin d'éviter le flux de randonneurs le long de la route cantonale ;

- en septembre, elle a procédé à la démolition de l'ancienne cabane militaire (Cabane de la Praille) à Corbeyrier.

L'ORPC est également intervenue dans des situations d'urgence :

- à la suite d'infiltrations d'eau dans les archives communales d'Aigle, les astreints spécialistes dans la protection des biens culturels ont travaillé durant cinq jours, du 17 au 21 mars, à la restauration de documents endommagés à l'aide d'aspirateurs, brosses et gommes, afin d'éliminer les champignons les recouvrant ;
- un **blocage sur l'autoroute** le 15 avril au niveau de Saint-Maurice direction Valais par les gens du voyage a nécessité une gestion de la circulation durant neuf heures ;
- le gros incendie d'une **exploitation agricole de la commune d'Ollon** le 21 juillet a mobilisé plus d'une centaine d'intervenants. L'engagement de la PC s'est prolongé jusqu'au 25 juillet pour effectuer des recherches systématiques liées aux déchets de panneaux photovoltaïques qui s'étaient disséminés sur plus de 100 hectares ;
- le 23 octobre, un **accident dans le tunnel de Glion** impliquant un camion transportant des produits chimiques a provoqué la fermeture de l'ouvrage durant plusieurs heures. La PC des districts Riviera-Pays d'Enhaut et Aigle sont intervenus pour réguler le trafic.

AFFAIRES CULTURELLES – TOURISME

Les membres de la Commission culturelle pour l'année 2025 étaient Mme Sylvie CARREL, M. Greg ZUMBRUNNEN, M. Steven PILET et moi-même.

Cette année, trois « **Petits Marchés gourmands** » ont eu lieu, les 14 juin, 12 juillet et 09 août, soit les deuxièmes samedis des mois choisis. Initialement, un quatrième avait été prévu le 13 septembre, mais il s'est avéré qu'un mariage avait été programmé ce jour-là, rendant impossible la tenue de cette manifestation autour du Temple. Le beau temps a été au rendez-vous à chaque fois et les stands de boissons ont connu un succès particulier le 09 août à cause de la canicule ! La Commission a pu compter sur les vigneronns habituels, les dames de la Paroisse et les Paysannes vaudoises pour la boulangerie-pâtisserie et diverses échoppes proposant pizzas, paëlla et autres grillades. Plusieurs artisans étaient au rendez-vous, des animations ont été proposées pour les enfants, et deux groupes musicaux étaient présents à chaque marché.

La fanfare l'**Écho de la Plaine** a donné son concert annuel le samedi 03 mai au Battoir, elle a également mis sur pied le traditionnel « **Vin cuit** » du premier week-end d'octobre.

Un événement musical « **Rhythm & Potatoes** » a été proposé un week-end par Zed Productions au Battoir : le vendredi soir 07 novembre à 20h30 avec le groupe suisse SMILE (rock, hardrock, funk, blues et popmusic), le samedi soir 08 novembre à 20h30 avec le groupe italien CHICAGO STOMPERS (jazz des années 1920-1930), le dimanche 09 novembre à 11h00, avec le groupe Old Style Jazz & Co (jazz Neworleans) et à 17h00 hommage à Sydney BECHET raconté par le comédien Jean CHOLLET et interprété par les musiciens d'Echoes of Bechet. Une belle programmation !

« **Les Fenêtres de l'Avent** » ont été à nouveau reconduites à Noville et à Crebelley du 1^{er} au 24 décembre. A noter que chaque village organise son calendrier séparément. Pour Noville, 16 fenêtres ont été décorées, pour autant de petites réceptions préparées à l'extérieur.

Enfin, le 06 décembre, la Commission culturelle a organisé la venue de Fanny PÉLICHET qui a joué son spectacle « Pierre et le Loup » au Battoir, devant une quarantaine d'enfants et de parents. Cette manifestation a été offerte par la Commune.

Sur le plan du tourisme, 20'940 nuitées ont été enregistrées en 2025 dans notre commune. Ce chiffre comprend les nuitées au camping des Grangettes, au port du Vieux-Rhône et auprès de privés.

PARCS ET JARDINS – CIMETIÈRE – PLACE DE SPORTS

En 2025, les employés ont essentiellement effectué des travaux d'entretien, notamment :

- au cimetière, les allées ont été remises au propre, les arbustes et les buissons secs ou trop envahissants du **Jardin du Souvenir** ont été arrachés et la zone a été nettoyée en prévision des travaux de réfection de tout l'entourage qui seront effectués dans le premier trimestre de 2026, dès que la météo le permettra ;
- les branches les plus basses du grand sapin devant le temple ont été élaguées et des « copeaux » d'ardoise ont été répartis dans les allées de fleurs ;
- il a été procédé à la maintenance des jeux des parcs de Crebelley et Noville ;
- des dalles ont été remises à l'entrée du parc de Noville pour empêcher l'eau de pluie de stagner.

Concernant le terrain de football, les filets de buts ont été remplacés. En outre, contact a été pris mi-novembre avec le Garden Centre afin d'établir un devis pour la scarification du terrain et son aplanissement, ainsi que le ressemage du gazon. Il a été décidé de lui confier ces travaux qui seront également entrepris dans le premier trimestre de 2026.

TEMPLES ET CULTES



Le mercredi 26 mars à 20h00 a eu lieu l'**Assemblée paroissiale ordinaire de printemps** de l'Eglise Évangélique Réformée de Villeneuve-Haut-Lac, à la salle de la Maison de Paroisse de Villeneuve. Les comptes de l'année 2024 y ont été présentés et acceptés, ainsi que la proposition d'affecter la marge positive au compte de rénovation.

Sur proposition de la Commission des finances, il a également été accepté de transférer le fonds des Jeunes Paroissiens - nommés maintenant

Jeunes Réformés - dans le fonds de rénovation de la Maison de Paroisse (montant du fonds : CHF 3'593.60). Puis l'Assemblée de Paroisse a validé le projet d'installer des nouveaux volets à la Maison de Paroisse à Villeneuve côté Grand-Rue et démonter les anciens volets côté Rue des Fortifications.

En élection complémentaire au Conseil de Paroisse, Mmes Floriane DUCRET et Martine PULFER ont été élues à bulletin secret à l'unanimité.

Deux **rencontres** entre les Municipaux en charge des temples et cultes des Communes du Cercle de Villeneuve et des membres du Conseil de Paroisse ont eu lieu le 22 mai à 9h00 et le 06 novembre à 8h30 à la salle de la Maison de Paroisse à Villeneuve.

La Nuit des Églises, événement œcuménique prévu en Suisse et dans plusieurs régions européennes s'est déroulée le 23 mai, entre 18h00 et minuit. Les églises du Cercle de Villeneuve ont proposé chacune une animation. Le Temple de Noville a présenté une exposition de peintures et d'icônes et des concerts d'orgue et piano, de flûte (musique baroque), et d'airs d'opéra.

Le 27 juillet s'est tenu le **Culte sur la prairie** à Crebelley. Les paroissiens d'Aigle y ont été accueillis et la manifestation a été animée par la Fanfare et une chorale de quinze enfants de l'École de Lisanga au Congo.

L'Assemblée paroissiale ordinaire d'automne a eu lieu le dimanche 16 novembre au Temple St-Paul de Villeneuve. Le projet de fusion de paroisses « Eglise 29 » y a été présenté, ainsi que le budget 2026 qui a été accepté.

Sous la présidence de Mme Carole WYDER, **l'Assemblée générale de la Paroisse catholique de Roche-Chessel-Noville-Rennaz** s'est réunie le jeudi 08 mai à la salle de paroisse à la cure de Roche.

D'autre part, une rencontre a été organisée le 03 septembre à Roche entre Mme TULOT, Syndique, M. CHAVANNES, Municipal, Mme Carole WYDER, présidente de la Paroisse catholique, et les Municipaux responsables des Temples et Cultes de Chessel, Rennaz et Noville afin de faire un point de situation quant aux travaux à entreprendre à l'**Église Notre Dame de Lourdes** et à la subvention octroyée à ce jour. À la suite de cette séance, les quatre Communes du Cercle ont accepté d'augmenter la subvention en faveur de la Paroisse catholique. Le nouveau montant a dès lors été fixé à CHF 15'000.00 par année à répartir entre les quatre communes à partir de 2026 et une nouvelle convention a été établie afin de définir les modalités comprises dans cette subvention.

La Marche à l'Étoile a eu lieu cette année le dimanche 21 décembre. Le cortège est parti de Crebelley vers 17h50 pour se rendre au Temple de Noville aux alentours de 19h00.

REMERCIEMENTS

En conclusion, nous sommes heureux une fois encore d'exprimer notre reconnaissance à tous nos collaborateurs accomplissant leur travail avec conscience et efficacité et qui, malgré l'augmentation des tâches, assument leurs responsabilités avec compétence et dévouement.

CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes

LE CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

- vu le préavis n° 01-2026, du 1^{er} juin 2026, rapport de gestion et comptes 2025 ;
- entendu le rapport de la COFIGE sur la gestion et les comptes 2025 ;
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DÉCIDE

- d'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2025 tels que présentés ;
- d'approuver le rapport de gestion pour l'exercice 2025 tel que présenté ;
- de donner décharge à la Municipalité pour la gestion de l'exercice 2025.

Ainsi délibéré en séance de la Municipalité le 1^{er} juin 2026, pour être soumis au Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

le syndic :  la secrétaire : 

Pierre-Alain Karlen Sophie Piccand

Délégué de la Municipalité : M. Pierre-Alain Karlen, Syndic
01.06.2026/MUNI/sp

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	958'312.78	231'331.49	856'844.00	114'265.00	826'253.87	136'319.19
2	FINANCES	1'344'969.45	5'283'735.08	709'333.00	4'554'153.00	1'498'809.96	4'589'223.40
3	DOMAINES ET BATIMENTS	488'116.36	566'955.38	494'875.00	572'831.00	334'159.66	544'555.75
4	TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT, URBANISME	1'376'056.34	620'741.12	1'338'850.25	591'275.00	2'667'009.44	1'875'972.80
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	613'562.78	4'065.00	658'874.00		584'582.70	
6	SECURITE PUBLIQUE	342'916.05	47'095.89	360'852.00	55'500.00	292'658.30	55'121.81
7	AFFAIRES SOCIALES	1'535'476.62	.80	1'478'454.00		899'782.52	115.60
8	SERVICES INDUSTRIELS	399'650.35	324'260.95	365'230.00	312'130.00	408'745.70	327'074.00
Total charges		7'059'060.73		6'263'312.25		7'512'002.15	
Total revenus			7'078'185.71		6'200'154.00		7'528'382.55
Excédent charges				63'158.25			
Excédent revenus			19'124.98				16'380.40

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE						
10	Autorités						
101	Conseil communal						
101.300.10	Bureau du Conseil	958'312.78	231'331.49	856'844.00	114'265.00	826'253.87	136'319.19
101.300.30	Jetons de présence	260'586.85	16'336.70	216'095.00	16'600.00	211'780.65	16'130.70
101.310.10	Votations et élections	25'053.05		27'500.00		17'868.40	
101.310.30		3'500.00		4'500.00		3'980.00	
101.317.00	Frais divers (réceptions, vins, etc)	18'195.00		16'500.00		10'422.50	
		1'680.00		4'000.00		1'875.00	
		1'678.05		2'500.00		1'590.90	
102	Municipalité						
102.300.10	Indemnités	235'533.80	16'336.70	188'595.00	16'600.00	193'912.25	16'130.70
102.300.11	Vacations yc vacances	90'000.00		90'000.00		90'000.00	
102.303.00	Charges AVS-AC	79'278.80		82'500.00		83'803.75	
102.305.00	Assurances maladie et accident	7'645.00		9'995.00		13'774.70	
102.306.90	Remboursement de frais	1'300.00		1'300.00		1'300.00	
102.380.00	Attribution fonds de réserve	4'310.00		4'800.00		5'033.80	
		53'000.00					
	- Attribution au fonds de réserve (Compte au bilan 9282.2) des indemnités de départ au 30.06.2026, fin de législature, du Syndic et des Municipaux). , conformément au préavis no 08-2021, point 5						
102.436.10	Remboursement de tiers (Sté du Gaz)		6'000.00		6'000.00		6'000.00
102.452.20	Remboursement de vacations		10'336.70		10'600.00		10'130.70
11	Administration						
11.301.10	Salaires	405'274.26	87'248.64	392'258.00	13'350.00	374'235.00	26'201.70
		239'617.00		215'000.00		208'896.50	
	- Secrétaire municipale, mise à jour des heures supplémentaires, décompte de 320 heures						
11.303.00	Charges AVS-AC	18'821.00		18'810.00		18'585.00	
11.304.00	Caisse de pension (LPP)	11'604.00		11'098.00		10'434.00	
11.305.00	Assurances accident et maladie	12'525.00		14'100.00		13'688.00	
11.306.90	Remboursement de frais (déplacement, etc.)	1'169.80		900.00		1'977.45	
11.309.10	Autres charges des autorités et du personnel (formation, rech.)	3'811.40		4'000.00		3'949.00	
11.310.10	Imprimés, fournitures de bureau	2'890.30		4'000.00		3'567.40	
11.310.20	Journaux, documentation, annonces	2'006.95		2'500.00		1'899.40	
11.311.10	Achat mobilier et matériel de bureau	18'446.20		8'000.00		1'142.30	
	- Archives, rayonnage coulissant, Fr 9'690.05						
11.315.10	Entretien mobilier, machines	1'127.45		2'000.00		338.30	
11.316.30	Leasing copieur	5'683.80		5'700.00		6'775.60	
11.317.00	Réceptions et manifestations	18'461.55		15'000.00		15'882.85	
11.318.00	Honoraires, prestations de services			200.00			

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
11	Administration	405'274.26	87'248.64	392'258.00	13'350.00	374'235.00	26'201.70
11.318.10	Frais de ports	6'282.00		6'500.00		6'605.90	
11.318.20	Frais de téléphones	4'196.50		4'500.00		4'258.70	
11.318.40	Frais de poursuites et contentieux	82.19		1'000.00		86.85	
11.318.50	Honoraires (avocats, fiduciaire, etc.)	27'122.97		45'000.00		45'470.20	
11.318.60	Assurances choses, RC, etc.	6'750.25		8'650.00		8'482.00	
11.319.30	Cotisations diverses (UCV, etc.)	8'724.90		8'500.00		8'295.55	
11.352.30	Participation Chablais Région	10'935.00		11'800.00		10'620.00	
11.365.90	Aides, dons et subventions	5'016.00		5'000.00		3'280.00	
11.431.00	Emoluments divers		13'934.20		12'000.00		17'852.85
	- Frais administratifs sur permis de construire, d'habiter, etc.						
11.436.00	Remboursement de tiers						
11.436.20	Remboursement de frais (poursuites, admin., etc.)		2'238.04		1'250.00		7'562.29
11.439.00	Remboursement de tiers (APG), recettes diverses		71'076.40		100.00		95.00
	- Remboursements de l'assurance A.P.G. (concerne le personnel de la voirie)						691.56
15	Affaires culturelles, loisirs	22'310.10		25'710.00	250.00	22'329.35	
15.300.00	Commission culturelle	2'678.80		4'000.00		1'440.00	
15.317.00	Réceptions et manifestations	2'805.30		5'000.00		4'269.35	
15.351.30	Ecole de musique	11'476.00		11'210.00		11'210.00	
15.365.90	Aides et subventions	5'350.00		5'500.00		5'410.00	
15.435.00	Recettes diverses				250.00		
16	Tourisme	127'746.15	127'746.15	84'065.00	84'065.00	93'986.79	93'986.79
16.301.10	Salaires	16'635.00		13'500.00		27'075.00	
16.303.00	Charges AVS-AC	1'307.00		1'285.00		2'421.00	
16.304.00	Caisse de pension (LPP)	863.00		700.00		1'477.00	
16.305.00	Assurances accident et maladie	859.00		880.00		1'371.00	
16.310.10	Imprimés, fournitures de bureau	350.00		1'200.00		1'237.50	
16.311.10	Achat mobilier, matériel	2'967.60		5'000.00		9'651.55	
	-						
	-						
16.313.40	Autres fournitures et marchandises	18'816.00		8'000.00		7'835.19	
	- Développement d'un concept de signalétique pour le Collège.						
	- Frs. 4'000.--						
16.314.50	Entretien des lieux touristiques (plages, etc.)	14'390.55		20'000.00		6'870.70	
16.318.00	Honoraires et prestations de service	59'938.00		27'000.00		31'727.85	

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
16	Tourisme						
	- Cartoriviera, migration TEKSI, participation à l'orthophoto, Frs 17'298.-- / Usufly, modélisation 3D, Frs 14'053.-- / Planification énergétique du Haut-Lac, part de la Commune, Frs 3'258.95						
16.352.30	Participation aux charges de Villeneuve Plage	1'120.00		1'500.00		1'120.00	
16.365.90	Aides, dons et subventions	10'500.00		5'000.00		3'200.00	
	- Echo de la Plaine, participation à l'achat de nouveaux costumes						
	- Frs 10'000.--						
16.406.60	Taxe communale de séjour fixe camping		41'600.00		42'700.00		42'400.00
16.406.61	Taxe communale de séjour		21'371.10		24'000.00		19'382.60
16.439.00	Autres recettes		4'921.00				334.05
	- Communes de Rennaz et de Roche, Cartoriviera, migration TEKSI, participation						
16.480.00	Prélèvement fonds réserve		59'854.05		17'365.00		31'870.14
18	Transports publics	111'402.65		104'516.00		104'516.10	
18.351.70	Part au déficit des transports (canton)	111'402.65		104'516.00		104'516.10	
19	Informatique	30'992.77		34'200.00		19'405.98	
19.311.10	Achat de matériel et logiciels	2'333.90		8'000.00		1'254.45	
19.315.60	Maintenance matériel et logiciels	24'385.07		20'000.00		13'295.38	
	- Implémentation et mise en place de l'hébergement "Azure", Frs 5'405.--						
19.315.61	Site internet	1'200.00		1'200.00		1'200.00	
19.318.50	Honoraires pour assistance	3'073.80		5'000.00		3'656.15	

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
2	FINANCES	1'344'969.45	5'283'735.08	709'333.00	4'554'153.00	1'498'809.96	4'589'223.40
21	Impôts	84'419.31	4'200'813.10	68'200.00	3'542'550.00	57'676.91	3'810'366.40
21.318.70	Frais de perception impôts	34'927.39		32'000.00		31'217.78	
21.329.00	Intérêts rémunérateurs (intérêts s/impôts payés d'avance)	1'894.96		1'200.00		765.05	
21.330.10	Défalcons, pertes sur débiteurs	47'596.96		35'000.00		25'694.08	
	- ACI, défalcons et remises selon boucllement au 31.12.2025						
21.400.10	Impôt sur le revenu (PP)		2'317'310.94		1'980'000.00		2'268'110.56
21.400.11	Impôts sur prestations en capital		8'151.30		20'000.00		23'571.30
21.400.20	Impôt sur la fortune (PP)		424'828.42		280'000.00		353'475.68
21.400.30	Impôt à la source		67'119.93		35'000.00		64'627.26
21.401.10	Impôt sur le bénéfice (PM)		229'750.25		220'000.00		38'330.00
21.401.30	Impôt complémentaire sur immeuble		26'199.45		10'000.00		26'194.75
21.402.00	Impôt foncier		554'869.15		530'000.00		548'316.10
21.404.00	Droits de mutation		158'546.95		75'000.00		115'042.60
21.405.00	Impôt sur successions et donations				5'000.00		7'543.60
21.406.10	Impôt sur les chiens		10'630.00		9'000.00		9'150.00
21.409.00	Impôt récupéré après défalcons		1'008.32		10'000.00		361.86
21.410.00	Patentes boissons et tabacs		4'880.90		20'000.00		14'295.80
21.422.10	Intérêts moratoires		30'906.64		20'000.00		26'605.13
21.441.10	Part à l'impôt sur les gains immobiliers		96'184.85		50'000.00		52'371.45
21.441.11	Impôt des frontaliers		248'277.70		250'000.00		256'359.85
21.451.00	Compensation cantonale		22'148.30		28'550.00		6'010.46
22	Service financier	640'550.14	1'082'921.98	641'133.00	1'011'603.00	1'021'133.05	778'857.00
22.318.30	Frais financiers (intérêts, frais, etc.)	4'209.14		5'000.00		3'495.05	
22.330.00	Amortissement titres	1'200.00					
22.352.00	Participation au fonds de péréquation	635'141.00		636'133.00		819'024.00	
22.352.02	Péréquation communale - solde année précédente					198'614.00	
22.422.10	Revenus capitaux patrimoine financier		72'846.98		75'370.00		82'182.00
22.441.00	Parts à des recettes cantonales (taxe C02)				570.00		572.00
22.452.00	Participation du fonds de péréquation		1'008'796.00		935'663.00		628'981.00
22.452.01	Péréquation - dépenses thématiques					39'906.00	
22.452.02	Péréquation - solde décompte année précédente		1'279.00			24.00	
22.480.00	Prélèvement fonds réserve					27'192.00	
23	Amortissements, réserves	620'000.00				420'000.00	
23.380.00	Attribution fonds réserve	620'000.00				420'000.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS						
31	Terrains						
31.301.00	Salaires	488'116.36	566'955.38	494'875.00	572'831.00	334'159.66	544'555.75
31.303.00	Charges AVS-AC	31'825.65	382'558.83	42'050.00	370'576.00	32'015.45	388'193.65
31.304.00	Caisse de pension (LPP)	26'776.00		30'000.00		26'244.00	
31.305.00	Assurances maladie et accident	2'103.00		2'850.00		2'844.00	
31.311.10	Achat matériel, machines, véhicules	1'395.00		2'000.00		1'430.00	
31.313.00	Autres fournitures et marchandises	1'383.00		1'700.00		1'329.00	
31.315.50	Entretien matériel et véhicules			1'000.00			
31.318.00	Honoraires, prestations de service	168.65		1'500.00		168.45	
31.423.20	Locations des terrains, fermages		338'428.83		329'576.00		333'409.30
31.430.00	Redevances utilisation du domaine public (places parc)		41'770.00		41'000.00		39'900.00
31.465.00	Participation, subvention de tiers		2'360.00				14'884.35
32	Forêts	142'028.15	55'327.70	143'290.00	73'825.00	119'875.04	19'109.10
32.301.10	Salaires	3'825.00		5'000.00		4'726.00	
32.303.00	Charges AVS-AC	300.00		475.00		422.00	
32.304.00	Caisse de pension (LPP)	198.00		250.00		258.00	
32.305.00	Assurances maladie et accident	197.00		215.00		240.00	
32.313.00	Autres fournitures et marchandises (plants, engrais)			1'500.00			
32.314.00	Entretien courant des forêts	41'561.85		70'200.00		94'017.54	
32.319.30	Cotisations diverses	1'764.80		650.00		700.00	
32.332.00	Amortissement complémentaire	33'926.00					
- Dissolution du "Fonds forestier" au bilan sous le no 9282.0 en vue de l'introduction de la comptabilité MCH2 / Prélèvement à la réserve effectué sous le no 32.480.00							
32.352.00	Groupement Forestier - frais exploitation	60'255.50		65'000.00		19'511.50	
32.435.50	Ventes de bois		20'614.40		28'000.00		13'700.20
32.451.80	Subventions du canton		787.30		45'000.00		4'573.75
32.465.00	Remboursement impôt sur les carburants				825.00		835.15
32.480.00	Prélèvement sur fonds de réserve		33'926.00				
33	Vignes	12'031.20	5'402.00	17'370.00	3'500.00	15'613.40	11'256.00
33.301.10	Salaires	2'490.00		2'200.00		2'090.00	
33.303.00	Charges AVS-AC	196.00		210.00		187.00	
33.304.00	Caisse de pension (LPP)	128.00		100.00		113.00	
33.305.00	Assurances maladie et accident	125.00		125.00		104.00	
33.313.40	Autres fournitures et marchandises	34.40		500.00		250.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
33	Vignes	12'031.20	5'402.00	17'370.00	3'500.00	15'613.40	11'256.00
33.314.60	Entretien courant des vignes	4'920.00		5'500.00		4'911.95	
33.318.60	Assurances	393.70		510.00		472.50	
33.318.90	Travaux de vinification	3'658.25		7'500.00		7'349.10	
33.319.30	Cotisations, taxes	85.85		725.00		135.85	
33.435.50	Vente de vin		5'402.00		3'500.00		11'256.00
34	Bâtiments du patrimoine financier	408.45		615.00		397.75	
341	Dépôt voirie "La Cuisine" ECA no 47	361.00		560.00		350.30	
341.312.30	Consommation d'électricité	104.10		300.00		93.80	
341.318.60	Assurances	256.90		260.00		256.50	
342	Couvert à bois "ECA no 586"	47.45		55.00		47.45	
342.318.60	Assurances	47.45		55.00		47.45	
35	Bâtiments du patrimoine administratif	301'822.91	123'666.85	291'550.00	124'930.00	166'258.02	125'997.00
351	Le Collège - ECA nos 18-33	122'925.25	46'680.00	103'970.00	48'680.00	53'246.70	48'090.00
351.301.10	Salaires	33'581.25		20'000.00		27'978.00	
<i>- Retraite de Monsieur Alain Plotuch, le 31.07.2025</i>							
351.303.00	Charges AVS-AC	2'637.00		570.00		2'501.00	
351.304.00	Caisse de pension (LPP)	1'747.00					
351.305.00	Assurances maladie et accident	1'732.00		1'200.00		1'418.00	
351.311.00	Achat de mobilier, matériel	127.45		1'000.00			
351.312.30	Consommation d'électricité	1'438.40		1'000.00		846.35	
351.312.40	Combustibles (gaz, mazout)	16'907.70		16'000.00		11'928.00	
351.313.00	Autres fournitures et marchandises	1'705.16		3'000.00		3'069.55	
351.314.10	Entretien courant - Collège	54'423.99		54'000.00		54.05	
351.315.00	Entretien des installations techniques	3'376.85		2'500.00		2'396.05	
351.318.60	Assurances	5'248.45		4'700.00		3'055.70	
351.427.10	Revenus locatifs		46'680.00		48'680.00		48'090.00
352	Le Battoir - ECA no 109	80'826.25	62'238.00	95'600.00	61'000.00	57'393.42	63'002.00
352.301.10	Salaires	28'188.00		33'000.00		19'428.00	
352.303.00	Charges AVS-AC	2'214.00		3'135.00		2'535.00	
352.304.00	Caisse de pension (LPP)	1'466.00		2'000.00		1'059.00	
352.305.00	Assurances maladie et accident	1'454.00		2'000.00		981.00	
352.311.10	Achat de mobilier, matériel	208.45		10'000.00		251.15	
352.312.30	Consommation d'électricité	6'624.55		8'000.00		6'575.10	
352.312.40	Combustibles (gaz,mazout)	3'697.20		3'500.00		4'182.10	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
352	Le Battoir - ECA no 109	80'826.25	62'238.00	95'600.00	61'000.00	57'393.42	63'002.00
352.313.00	Autres fournitures et marchandises	12'286.45		12'000.00		1'111.90	
352.314.10	Entretien courant - battoir	20'400.70		15'000.00		17'407.37	
	- Remplacement du ventilateur de la cuisine. Frs 15'425.10						
352.318.00	Honoraires et prestations de services	668.95		2'300.00		69.00	
352.318.20	Frais d'hébergement Wifi	305.50		550.00		487.60	
352.318.60	Assurances	3'312.45		4'115.00		3'306.20	
352.427.10	Revenus locatifs		61'570.00		60'000.00		61'910.00
352.436.00	Remboursements de tiers		668.00		1'000.00		1'092.00
353	Eglise - ECA no 96	51'853.41		46'285.00		17'743.10	
353.301.10	Salaires	6'059.00		5'000.00		3'491.00	
353.303.00	Charges AVS-AC	476.00		475.00		312.00	
353.304.00	Caisse de pension (LPP)	313.00		500.00		188.00	
353.305.00	Assurances maladie et accident	309.00		560.00		174.00	
353.312.30	Consommation d'électricité	7'184.55		6'200.00		5'050.40	
353.314.10	Entretien courant - église	33'922.56		30'000.00		4'985.70	
	- Réfection du clocher, échafaudages, travaux de ferblanterie						
353.318.60	Assurances	3'589.30		3'550.00		3'542.00	
354	Salle du Cotterd - ECA no 110	22'057.70	14'165.00	32'915.00	15'250.00	32'925.90	14'905.00
354.301.10	Salaires	12'785.00		17'500.00		19'570.00	
354.303.00	Charges AVS-AC	1'004.00		1'660.00		2'249.00	
354.304.00	Caisse de pension (LPP)	665.00		900.00		1'070.00	
354.305.00	Assurances maladie et accident	658.00		1'055.00		989.00	
354.311.00	Achat de mobilier, matériel	382.40		1'000.00		5'085.10	
354.312.40	Combustibles (gaz, mazout)	2'922.35		3'000.00		1'891.75	
354.313.00	Autres fournitures et marchandises	167.60		500.00		746.70	
354.314.10	Entretien courant - Salle du Cotterd	2'329.40		3'000.00			
354.318.00	Honoraires, prestations de service			3'000.00			
354.318.20	Frais d'hébergement Wifi	305.50		525.00		487.60	
354.318.60	Assurances	838.45		775.00		836.75	
354.427.10	Revenus locatifs		14'165.00		15'000.00		14'475.00
354.436.00	Remboursements de tiers				250.00		430.00
355	Dépôt Cimetière (morgue) - ECA no 230	53.15		55.00		53.10	
355.318.60	Assurances	53.15		55.00		53.10	
356	Crebelley	23'333.85	583.85	11'925.00		3'579.65	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3561	Local Service du Feu Crebelley - ECA no 542	563.60		560.00		542.65	
3561.312.30	Consommation d'électricité	122.35		110.00		102.25	
3561.318.60	Assurances	441.25		450.00		440.40	
3562	Dépôt Crebelley (char à bétail) - ECA no 337	106.20		105.00		106.00	
3562.318.60	Assurances	106.20		105.00		106.00	
3563	Couvert fontaine Crebelley - ECA no 146	107.20		610.00		107.00	
3563.314.10	Entretien courant - Couvert fontaine Crébelley			500.00			
3563.318.60	Assurances, couvert de fontaine, "Clocheton" ECA 146	107.20		110.00		107.00	
3564	Refuge Râpes des Tannes Crebelley - ECA no 709	22'556.85	583.85	10'650.00		2'824.00	
3564.312.30	Consommation d'électricité			150.00			
3564.314.00	Refuge Râpes des Tannes, frais d'entretien	22'059.40		10'000.00		2'327.40	
	- Honoraires pour avant-projet, étude préliminaire						
3564.318.60	Assurances / Râpes des Tannes	497.45		500.00		496.60	
3564.436.00	Remboursements de tiers		583.85				
357	Cabanon garde-port En Chau Rossat - ECA no 514	46.10		50.00		46.00	
357.318.60	Assurances	46.10		50.00		46.00	
358	Couvert-filtre Biogaz Les Grangettes - ECA no 656	79.10		100.00		79.05	
358.318.60	Assurances	79.10		100.00		79.05	
359	Stand de tir intercommunal de la Barnmaz	648.10		650.00		1'191.10	
359.314.00	Stand de tir, frais d'entretien	648.10		650.00		1'191.10	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT, URBANISME						
42	Service de l'urbanisme	1'376'056.34	620'741.12	1'338'850.25	591'275.00	2'667'009.44	1'875'972.80
42.300.30	Commission des constructions - vacations	130'722.85	34'298.80	136'810.00	8'500.00	140'207.68	28'493.80
42.301.10	Salaires	120.00		2'500.00		440.00	
42.303.00	Charges AVS-AC	87'958.00		87'958.00		86'324.00	
42.304.00	Caisse de pension (LPP)	6'909.00		8'350.00		8'217.00	
42.305.00	Assurances maladie et accident	4'583.00		5'580.00		4'716.55	
42.310.20	Frais d'enquête (annonces, etc.)	4'546.00		5'260.00		4'377.00	
42.318.50	Honoraires - bureau technique	6'866.70		6'500.00		4'832.55	
42.322.30	Intérêts passifs	19'127.15		20'000.00		28'803.13	
42.331.00	Amortissement PGA	613.00		662.00		638.00	
42.431.30	Permis de construire et d'habiter		31'956.45		5'000.00		24'884.40
42.436.00	Remboursements de tiers				500.00		240.00
42.436.20	Rbt annonces presse permis construire		2'342.35		3'000.00		3'369.40
43	Routes, voirie	407'238.71	5'830.90	362'712.25		857'310.34	513'654.70
43.301.10	Salaires	146'438.85		100'000.00		83'999.55	
- APG. remboursements de Frs 71'076.40 comptabilisés au compte 11.439.00							
43.303.00	Charges AVS-AC	11'496.00		9'490.00		7'513.95	
43.304.00	Caisse de pension (LPP)	7'624.00		5'000.00		4'590.00	
43.305.00	Assurances maladie et accident	7'563.00		5'000.00		4'292.60	
43.311.10	Achat de matériel, machines et véhicules	22'480.92		15'000.00		9'719.03	
- Achat d'un giro broyeur, Frs 6'990.-- et d'un souffleur à dos, Frs 2'594.40							
43.312.40	Carburant	5'318.59		6'500.00		8'764.40	
43.314.20	Entretien courant - routes	130'186.90		130'000.00		63'247.13	
43.314.22	Déneigement	377.30		2'000.00		313.30	
43.315.50	Entretien matériel et véhicules	11'910.90		12'000.00		9'251.85	
43.318.20	Frais téléphones	282.00		1'000.00		276.60	
43.318.60	Assurances véhicules	8'103.40		9'550.00		8'464.30	
43.322.30	Intérêts passifs	24'256.85		16'972.25		12'822.93	
- Décompte d'intérêts en fonction des montants au bilan le 1.01.2025, investissements A.F., en augmentation							
43.331.10	Amortissement obligatoire - RC 780 Les Fourches			19'000.00		81'000.00	
43.331.20	Amortissement réfection des dessertes agricoles	27'200.00		27'200.00		27'200.00	
43.331.30	Amortissement pont de la Californie (Pr. No 01-2021)	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
43.332.00	Amortissement complémentaire					512'854.70	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
43	Routes, voirie						
43.332.10	Amortissement supplémentaire - Les Fourches						
43.436.00	Remboursements de tiers					857'310.34	513'654.70
43.480.40	Prélèvement sur fonds de réserve		5'830.90	362'712.25		19'000.00	
							800.00
							512'854.70
44	Parcs, promenades, cimetières						
44.301.10	Salaires	59'230.25	600.00	70'365.00	300.00	56'253.40	200.00
44.303.00	Charges AVS-AC	46'081.00		46'000.00		36'789.00	
44.304.00	Caisse de pension (LPP)	3'620.00		4'365.00		3'789.00	
44.305.00	Assurances maladie et accident	2'399.00		3'000.00		2'012.00	
44.311.10	Achat de matériel, machines, véhicules	2'381.00		3'000.00		1'862.00	
44.312.30	Consommation d'électricité	250.80		1'000.00		495.85	
44.313.40	Autres fournitures et marchandises	892.00		1'000.00		799.90	
44.314.50	Entretien courant - parcs et cimetière	2'223.30		5'000.00		7'042.65	
44.315.50	Entretien matériel, machines et véhicules	653.15		5'000.00		3'147.35	
44.436.00	Participations de tiers	730.00		2'000.00		315.65	
			600.00		300.00		200.00
45	Ordures ménagères et déchetterie	254'285.20	2'15'011.61	259'975.00	259'975.00	241'634.00	210'867.19
45.301.10	Salaires	55'288.00		52'000.00		47'401.00	
45.303.00	Charges AVS-AC	4'343.00		4'935.00		4'237.00	
45.304.00	Caisse de pension (LPP)	2'879.00		3'000.00		2'590.00	
45.305.00	Assurances maladie et accident	2'855.00		3'040.00		2'403.00	
45.311.40	Achat de matériel d'exploitation	2'000.00		3'000.00		300.98	
45.313.50	Achat de sacs destinés à la vente	2'587.50		2'600.00			
45.313.51	Clés déchetterie / achat et remboursement	1'284.09		500.00		25.00	
45.314.10	Entretien courant - déchetterie	3'459.00		2'000.00		2'930.03	
45.318.00	Prestations de services	3'104.15		3'000.00		2'806.98	
45.318.60	Assurances			1'000.00			
45.318.81	Enlèvement ordures ménagères	37'675.56		41'000.00		40'939.47	
45.318.82	Enlèvement organique	16'011.82		12'000.00		11'004.21	
45.318.83	Enlèvement papier	13'849.15		15'500.00		14'993.33	
45.318.84	Enlèvement verre	4'553.96		5'000.00		4'716.32	
45.318.85	Enlèvement ferraille	990.03		1'200.00		1'125.00	
45.318.86	Enlèvement objets encombrants	12'628.25		16'000.00		15'889.10	
45.318.87	Enlèvement Gastro-vert	22'210.02		21'000.00		19'757.99	
45.318.91	Traitement ordures ménagères	36'568.49		35'000.00		34'407.12	
45.318.92	Traitement organique	14'075.18		16'000.00		15'114.68	
45.318.94	Traitement verre	1'054.25		500.00		1'811.10	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
45	Ordures ménagères et déchetterie	254'285.20	215'011.61	259'975.00	259'975.00	241'634.00	210'867.19
45.318.95	Traitement déchets spéciaux	5.50		2'000.00			
45.318.96	Traitement objets encombrants	16'836.52		19'200.00		19'024.62	
45.319.00	TVA, correction impôt préalable	26.73		500.00		157.07	
45.434.20	Taxe forfaitaire annuelle (Frs. 100.--dès 2026)		83'901.65		118'000.00		82'537.05
45.434.21	Taxes d'élimination des ordures industrielles (poids effectif)		49'901.95		60'000.00		49'361.45
45.434.22	Rétrocession de la taxe au sac du concept régional		41'872.94		46'000.00		44'037.05
45.434.23	Taxe forfaitaire entreprise		7'600.00		7'600.00		7'600.00
45.434.24	GastroVert, facturation aux entreprises		10'636.00		8'000.00		8'025.00
45.434.25	Rétrocession SATOM (Note de crédit)		12'765.42		13'000.00		12'317.90
45.435.41	Vente de sacs		259.02		500.00		1'165.59
45.435.43	Vente papier		1'293.84		700.00		884.04
45.435.44	Vente verre		3'713.32		3'500.00		3'706.55
45.435.45	Vente ferraille		978.06		1'000.00		737.55
45.435.47	Vente de PET		516.79		750.00		495.01
45.435.90	Ventes de clés de déchetterie		1'572.62		425.00		
45.436.00	Participations de tiers				500.00		
46	Egouts, épuration	348'902.95	160'929.50	306'234.00	137'000.00	1'002'403.14	793'548.34
46.301.10	Salaires	8411.00		11'500.00		9'876.00	
46.303.00	Charges AVS-AC	661.00		1'095.00		883.00	
46.304.00	Caisse de pension (LPP)	436.00		1'000.00		539.00	
46.305.00	Assurances maladie et accident	434.00		700.00		498.00	
46.312.30	Consommation d'électricité	26'878.42		25'375.00		32'876.76	
46.314.40	Entretien courant - canalisations/collecteurs	21'002.71		30'000.00		33'878.71	
46.318.50	Honoraires, frais d'études			5'000.00			
46.319.10	TVA, correction impôt préalable			1'000.00			
46.322.30	Intérêts passifs	22'241.00		28'439.00		33'922.00	
46.331.10	Amort. obligatoire - Réseau EU Les Fourches (préavis 7-2008)	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
46.331.30	Amortissement mise en séparatif EC / EU (Battoir/Saviez) P. 03-2020	18'000.00		18'000.00		18'000.00	
46.332.00	Amortissement supplémentaire					597'591.33	
46.352.60	Part EPUDEHL (Epuration des eaux du Haut-Lac)	134'316.32		134'125.00		121'884.04	
46.381.10	Attribution au fonds affecté	66'522.50				102'454.30	
46.434.10	Taxe unique de raccordement EU/EC		980.00		10'000.00		19'805.30
46.434.11	Taxe unique de raccordement EU/EC - Les Fourches		65'542.50		2'000.00		82'649.00
46.434.20	Taxes annuelles d'épuration		94'407.00		125'000.00		93'502.71

- Préavis à l'étude actuellement en vue de l'augmentation du prix de la
taxe d'épuration

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
47	Cours d'eau, rives et ports	175'676.38	204'070.31	202'754.00	185'500.00	369'200.88	329'208.77
47.480.00	Prélèvement fonds réserve						141'400.00

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES						
50	Autorités scolaires						
50.352.20	Part à des charges d'enseignement ASPIHL	613'562.78	4'065.00	658'874.00		584'582.70	
50.352.21	Part bâtiments scolaires ASPIHL	594'177.58		452'488.00		568'091.55	
50.352.23	ASPIHL, comptes annuels, dès année 2022			19'377.00			
		594'177.58		433'111.00			
52	Enseignement primaire et secondaire						
52.301.10	Salaires, frais de surveillance	6'502.80	4'065.00	137'527.00		8'710.00	
52.303.10	Charges AVS-AC	1'846.80		3'400.00		3'407.00	
52.318.80	Frais de transport	145.00		325.00		305.00	
52.352.20	Participation ASPIHL	4'511.00		5'000.00		4'998.00	
52.452.10	ASPIHL remboursement des frais de scolarisation (demandeurs d'asile)		4'065.00	128'802.00			
54	Orientation professionnelle						
54.352.20	Part au coût office d'orientation	1'414.65		1'447.00		1'321.35	
		1'414.65		1'447.00		1'321.35	
56	Service médical et dentaire						
56.352.20	Part. versée pour soins dentaires			17'621.00			
				17'621.00			
57	Camps scolaires et colonies						
571	Camps scolaires et colonies secondaire						
571.352.20	Camps scolaires établ. Secondaires			25'991.00			
				25'991.00			
58	Temples et cultes						
58.314.10	Entretien courant - église	11'467.75		23'800.00		6'459.80	
		882.50		3'000.00			
58.318.00	Honoraires et prestations de service	2'996.85		3'500.00		3'608.55	
58.352.20	Participation autres paroisses	7'588.40		16'300.00		2'851.25	
58.365.90	Aides et subventions			1'000.00			

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
6	SECURITE PUBLIQUE						
61	Corps de police	342'916.05	47'095.89	360'852.00	55'500.00	292'658.30	55'121.81
61.301.10	Salaires	211'178.45	35'983.89	208'520.00	40'000.00	150'748.15	39'081.81
		15'090.00		15'000.00		10'769.00	
61.303.00	Charges AVS-AC	1'186.00		1'425.00		963.00	
61.304.00	Caisse de pension (LPP)	788.00		1'000.00		590.00	
61.305.00	Assurances maladie et accident	779.00		915.00		545.00	
61.306.00	Remboursement de frais (déplacement, etc.)	1'344.00		1'100.00		1'344.00	
61.311.10	Achat de matériel, machines	5'319.40		5'000.00		7'204.75	
61.314.30	Entretien de la signalisation routière	5'110.10		5'000.00		9'180.15	
61.318.20	Frais de téléphone (Connection)	317.95				56.25	
61.319.30	Cotisations (AVCD)			150.00		150.00	
61.351.10	Part. à des charges cantonales, réforme policière	181'244.00		178'930.00		119'942.00	
61.351.11	Part. à des charges cantonales, réforme policière, solde année précédente					4.00	
61.436.00	Participations de tiers		450.95				491.80
61.437.00	Amendes		35'532.94		40'000.00		38'590.01
62	Contrôle des habitants	55'259.50	11'112.00	60'840.00	15'500.00	59'845.30	16'040.00
62.301.10	Salaires	40'800.00		40'800.00		42'743.00	
62.303.00	Charges AVS-AC	3'205.00		3'875.00		3'821.00	
62.304.00	Caisse de pension (LPP)	2'126.00		2'500.00		2'335.00	
62.305.00	Assurances maladie et accident	2'108.00		2'865.00		2'163.00	
62.310.10	Imprimés et fournitures de bureau	387.90		1'200.00		1'132.15	
62.310.20	SPOP - cartes d'identités	905.20		1'500.00		1'089.15	
62.310.21	SPOP - permis étrangers	4'241.00		7'500.00		6'462.00	
62.311.10	Achats de mobilier, machines	1'386.40		500.00			
62.319.30	Cotisations	100.00		100.00		100.00	
62.431.10	Emoluments - cartes d'identités		2'260.00		2'500.00		2'642.00
62.431.20	Emoluments - permis des étrangers		5'347.00		9'500.00		8'289.00
62.431.21	Emoluments - divers		2'205.00		2'000.00		2'709.00
62.436.10	Emoluments - Naturalisation		1'300.00		1'500.00		2'400.00
65	Service de défense incendie et de secours (SDIS)	57'682.35		70'126.00		61'474.95	
65.301.10	Salaires	1'515.00		3'800.00		1'853.00	
65.303.00	Charges AVS-AC	119.00		360.00		165.00	
65.305.00	Assurances maladie et accident	76.00		255.00		93.00	
65.316.10	Caserne SDIS du Haut-Lac, bâtiment, répartition des coûts	20'991.10		20'528.00		21'831.90	
65.317.00	Réceptions et manifestations			200.00		157.20	

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
65	Service de défense incendie et de secours (SDIS)	57'682.35		70'126.00		61'474.95	
65.318.00	Honoraires et prestations de service	320.00		3'000.00			
65.352.10	SDIS Haut-Lac, frais de fonctionnement	33'481.25		40'803.00		36'194.85	
65.365.10	Aides et subventions (JSP)	1'180.00		1'180.00		1'180.00	
66	Protection civile (PCI)	18'795.75		21'366.00		20'589.90	
66.352.10	Participation ORPCi	18'795.75		21'366.00		20'589.90	

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	AFFAIRES SOCIALES	1'535'476.62	.80	1'478'454.00		899'782.52	115.60
71	Service social	352'681.02		331'278.00		274'227.92	
71.351.50	FAJE - Contribution socle par habitant	6'040.00		5'900.00		5'900.00	
71.352.20	RAS - Régionalisation de l'action sociale	2'033.87		2'340.00		2'054.14	
71.365.50	AJE - Réseau accueil de jour des enfants du Chablais	310'087.35		291'538.00		260'900.78	
71.365.52	Aides et dons	34'519.80		31'500.00		5'373.00	
72	Prévoyance sociale cantonale	1'181'980.00	.80	1'145'176.00		625'326.60	115.60
72.351.50	Facture sociale	1'181'980.00		1'145'176.00		625'326.60	
72.451.51	Facture sociale - décompte année précédente		.80				115.60
73	Santé publique	815.60		2'000.00		228.00	
73.365.50	Aides et dons	815.60		2'000.00		228.00	

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS						
81	Service des eaux						
81.301.10	Salaires	399'650.35	324'260.95	365'230.00	312'130.00	408'745.70	327'074.00
81.303.00	Charges AVS-AC	1'636.90		2'090.00		1'979.00	
81.304.00	Caisse de pension (LPP)	1'082.85		2'400.00		1'207.00	
81.305.00	Assurances maladie et accident	1'073.55		1'445.00		1'120.00	
81.311.00	Achat de matériel, machines, véhicules			1'500.00			
81.311.40	Achat de compteurs	1'571.60		3'000.00		3'827.27	
81.312.10	Achat d'eau	209'895.60		205'000.00		203'292.94	
81.314.40	Entretien courant - réseau, bornes hydrantes	26'146.15		20'000.00		18'866.13	
81.318.50	Honoraires, frais d'études	3'501.70		5'000.00		396.01	
81.319.00	TVA, correction impôt préalable			1'000.00			
81.322.30	Intérêts passifs	8'639.00		7'934.00		9'463.00	
81.331.10	Amort. obligatoire - Réseau EP Les Fourches (préavis 7-2008)	52'000.00		52'000.00		52'000.00	
81.381.40	Attribution au fonds affecté	47'515.95				74'475.90	
81.427.30	Locations de compteurs		8'245.00		8'500.00		7'999.85
81.434.10	Taxe unique de raccordement (eau potable)		47'515.95		20'000.00		74'475.90
81.435.10	Ventes d'eau		203'485.00		235'000.00		195'737.15
81.439.00	TVA, décomptes années antérieures						234.00
82	Service électrique	25'769.05	65'015.00	41'861.00	48'630.00	19'952.45	48'627.10
82.301.10	Salaires	51.00		1'007.00			
82.303.00	Charges AVS-AC	4.00		100.00			
82.304.00	Caisse de pension (LPP)			194.00			
82.305.00	Assurances maladie et accident			60.00			
82.312.30	Electricité éclairage public	10'514.50		13'500.00		10'192.30	
82.314.00	Candélabres	7'005.55		15'000.00			
82.314.20	Entretien courant - éclairage public	8'194.00		10'000.00		9'760.15	
82.314.31	Extensions, améliorations			2'000.00			
82.411.20	Concession Romande Energie (taxe usage sol)		58'009.45		48'630.00		48'627.10
82.436.00	Remboursement de tiers		7'005.55				

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
Total charges		7'059'060.73		6'263'312.25		7'512'002.15	
Total revenus			7'078'185.71		6'200'154.00		7'528'382.55
Excédent charges				63'158.25			
Excédent revenus			19'124.98				16'380.40



Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
1	ADMINISTRATION GENERALE	4'669.92	4'669.92				
2	FINANCES						
3	DOMAINES ET BATIMENTS	18'705.35	18'705.35			31'580.10	31'580.10
4	TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT, URBANISME	119'426.25	119'426.25	2'550'000.00		1'785'064.50	1'785'054.50
8	SERVICES INDUSTRIELS						

Total dépenses	142'801.52	2'550'000.00	1'816'634.60
Total recettes	142'801.52		1'816'634.60
Excédent dépenses		2'550'000.00	
Excédent recettes			

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
1	ADMINISTRATION GENERALE	4'669.92	4'669.92				
11	Administration	4'669.92	4'669.92				
11.509.00	Archives communales, mise à jour (Préavis no 02-2025)	4'669.92					
11.690.00	Report au bilan, augmentation des investissements		4'669.92				

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
2	FINANCES						
22	Service financier						
22.509.00	Achat de titres						
22.690.00	Report au bilan, augmentation des investissements						
23	Amortissements, réserves						
23.501.00	Les Fourches, travaux à ventiler						
23.590.00	Report au bilan, investissements						

Investissement par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
3	DOMAINES ET BATIMENTS						
31	Terrains						
31.501	Syndicat AF des Fourches						
31.501.00	Syndicat AF des Fourches						
31.590	Report au bilan, diminution des investissements						
31.619	Participation de tiers "Les Fourches"						
31.619.00.	Participation de tiers "Les Fourches"						
31.690	Terrains, vente						
31.690.00	Syndicat AF des Fourches / Investissements	18'705.35	18'705.35			31'580.10	31'580.10
32	Forêts						
32.505.00	En Perrause, Parcelle no 256, Forêt de 24'047 m2						
32.690.00	Forêt, report investissement						
34	Bâtiments du patrimoine financier	18'705.35	18'705.35			31'580.10	31'580.10
343	Bâtiment avec logements protégés et abri PC	18'705.35	18'705.35			31'580.10	31'580.10
343.501.00	Parcelle no 69 Avant-projet d'un bâtiment avec logements protégés et abri PC	18'705.35				31'580.10	
343.690.00	Report des investissements		18'705.35				31'580.10
35	Bâtiments du patrimoine administratif						
351	Le Collège - ECA nos 18-33						
351.501.00	Libre						
351.503.00	Le Collège, rénovation (Préavis no 02-2019)						
351.590.00	Report au bilan, diminution des investissements						
351.619.00	Participation de tiers, Le Collège						
351.690.00	Report au bilan, augmentation						
353	Eglise - ECA no 96						
353.501.00	Réfection parvis de l'Eglise (Préavis no 04-2022)						
353.590.00	Report au bilan, diminution des investissements						
353.661.00	Direction générale des immeubles et du patrimoine						
353.690.00	Parvis de l'Eglise, investissements						
354	Salle du Cotterd - ECA no 110						
354.503.00	Rénovation et transformation "Stand de tir" préavis 02 - 2015 / Devis Frs 300'000.--						
354.690.00	Salle "Le Cotterd" Investissements						

Investissement par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
356	Crebelley						
3564	Refuge Râpes des Tannes Crebelley - ECA no 709						
3564.503.00	Refuge Râpes des Tannes (Préavis no 2025)						

Investissement par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
4	TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT, URBANISME	119'426.25	119'426.25	2'550'000.00		1'785'054.50	1'785'054.50
42	Service de l'urbanisme						
42.501.00	PGA et Plan partiel d'affectation en Brassey (Préavis no 06-2021)						
42.590.00	Report au bilan, diminution des investissements						
42.662.00	Participation régionale aux travaux d'aménagement/PGA						
42.690.00	Report au bilan, augmentation						
43	Routes, voirie	119'426.25	119'426.25	2'550'000.00		1'263'599.40	1'263'599.40
43.501.10	RC 780 (yc giratoire) - Les Fourches préavis 07-2008						
43.501.20	H 144 Participation des Communes						
43.501.30	Routes, entretien important et réfection						
43.501.40	Réfection des dessertes agricoles (Préavis no 05-2018)	19'782.30				6'74'044.00	
43.501.41	Réfection Pont de la Californie (AF étape no 2) (Préavis no 01-2021)	2'213.70				453'894.45	
43.501.42	Réfection des dessertes agricoles, 3ème étape (Préavis no 06 - 2024)	97'430.25		2'550'000.00		22'806.25	
43.501.43	Réfection du revêtement du parking du Battoir (Préavis no 01-2023)					112'854.70	
43.501.44	Compte non attribué						
43.506.00	Routes, achat de véhicules						
43.590.00	Report au bilan, diminution des investissements						
43.619.10	Participation de tiers au giratoire - Les Fourches						
43.619.20	Participation de tiers à la RC 780 - Les Fourches, préavis 07-2008						
43.619.30	Participation au coût du giratoire "Pré de la Croix" et RC 726						
43.619.40	Participation à la réfection des dessertes agricoles						
43.619.50	Participation à la réfection du Pont de la Californie						
43.690.00	Routes, investissements		119'426.25				1'263'599.40
46	Egouts, épuration						
46.501.00	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) Noville						
46.501.10	Réseau EU - Les Fourches préavis 07-2008						
46.501.11	Réseau EU - La Rossat-L'Aulagniez préavis 01-2011						
46.501.12	Collecteurs "En Novalette", préavis no 03-2020						
46.590.00	Egoûts et épuration, Subvention fédérale PGEE						
46.619.10	Participations de tiers - Les Fourches						
46.661.00	Participation, subvention de tiers						
46.690.00	Réseau EU - investissements						

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
47	Cours d'eau, rives et ports					521'455.10	521'455.10
47.501.10	Canal du Haut lac (Préavis no 06-2018)						
47.501.20	Canal de Pra-Riond (Préavis no 03-2014)						
47.501.30	Canal du Bey, sécurisation et la réhabilitation (Préavis no 04-2023)				325'542.05		
47.590.00	Report au bilan, subvention DGE				195'913.05		
47.661.00	Canal du Bey - sécurisation et la réhabilitation, subvention Cantonale					195'913.05	
47.690.00	Report au bilan, investissement / Haut-Lac / Pra Riond / Bey					325'542.05	

Investissement par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
8	SERVICES INDUSTRIELS						
81	Service des eaux						
81.504.10	Réseau EPot - Les Fourches préavis 07-2008						
81.504.11	Réseau EPot - La Rossat-L'Aulagniez préavis 01-2011						
81.590.00	Report au bilan, subvention ECA						
81.619.11	Part. EPUDEHL conduites La Rossat (préavis 01-2011						
81.661.00	Subvention - Les Fourches						
81.661.01	Subvention extension-bouclage AF Les Fourches						
81.669.00	Subvention, mise en séparatif EC et EU (Battoir/Saviez) Préavis no 03-2020						
81.690.00	Réseau eau potable, investissement						
82	Service électrique						
82.504.10	Eclairage public - Les Fourches (préavis 7-2008)						
82.504.11	Eclairage public Village-La Rossat-L'Aulagniez (préavis 1-2011)						
82.504.12	Eclairage public - extension - amélioration (Préavis no 05-2021)						
82.690.00	Service électrique, investissement						

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
Total dépenses		142'801.52		2'550'000.00		1'816'634.60	
Total recettes			142'801.52				1'816'634.60
Excédent dépenses				2'550'000.00			
Excédent recettes					2'550'000.00		

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Comptes 2024	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9	BILAN	11'566'935.31	11'547'810.33	11'411'952.99	11'411'952.99
91	ACTIF	11'566'935.31		11'411'952.99	
910	DISPONIBILITES	4'164'197.38		4'054'701.57	
9100	Caisse	9'722.20		14'164.80	
9100.0	Caisse	6'344.50		9'677.60	
9100.1	Caisse "sacs poubelle"	464.00		1'184.00	
9100.2	Caisse Conseil Communal	1'578.70		601.90	
9100.3	Caisse "Contrôle des habitants"	725.00		1'111.30	
9100.4	Caisse "Clés"	610.00		1'590.00	
9101	Compte de chèque postaux	673'955.27		574'278.06	
9101.0	CCP 18-2401-8	647'548.33		574'278.06	
9101.2	PostFinance CH51 0900 0000 1658 5613 3	26'406.94			
9102	Banques	3'480'519.91		3'466'258.71	
9102.0	BCV S 0810.36.20	356'836.23		346'394.43	
9102.1	Raiffeisen 29169.22	302'816.54		303'249.24	
9102.3	Raiffeisen Fonds spéciaux 2549 4695 3	505'600.72		502'809.08	
9102.4	Raiffeisen Aigle, CH 84 8080 8007 8318 4038 1	8'449.09		8'521.09	
9102.5	Raiffeisen, épargne entreprises 90 CH 06 8080 8003 0041 8786 9	507'515.29		506'294.92	
9102.6	Raiffeisen, épargne entreprises 31 CH 58 8080 8001 7492 1752 0	503'785.94		503'458.70	
9102.7	BCV E 5542.35.77 Rubrique "Les Fourches"	1'295'516.10		1'295'531.25	
911	DEBITEURS	3'166'978.71		2'833'476.96	
9111	Comptes-courants débiteurs	6'327.00		6'327.00	
9111.0	Débiteurs	6'327.00		6'327.00	
9112	Impôts à encaisser	1'271'338.40		875'820.31	
9112.0	Impôts à encaisser	1'271'338.40		875'820.31	
9115	Débiteurs	1'642'313.31		1'612'182.80	
9115	Autres débiteurs	1'566'045.20		1'560'659.30	
9115.1	Débiteur TVA	14'670.10		14'371.90	
9115.10	AFC - impôt anticipé à recevoir	61'598.01		37'151.60	
9119	Autres créances	247'000.00		339'146.85	
9119.0	Avance au Groupement Forestier	247'000.00		307'000.00	
9119.26	Planification énergétique du Haut-Lac, à répartir			32'146.85	
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANC.	396'030.00		397'230.00	
9120	Titres & placements	34'895.00		36'095.00	

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Comptes 2024	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9120	Titres & placements	34'895.00		36'095.00	
9120.0	Titres et placements	6'295.00		7'495.00	
9120.1	Parts sociales "Raiffeisen"	1'200.00		1'200.00	
9120.2	Actions Romande Energie	27'400.00		27'400.00	
9123	Terrains & bâtiments	361'135.00		361'135.00	
9123.0	Terrains et bâtiments	361'135.00		361'135.00	
913	ACTIFS TRANSITOIRES	179'334.67		407'825.43	
9139	Actifs transitoires	179'334.67		407'825.43	
9139.0	Actifs transitoires	179'334.67		407'825.43	
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3'660'393.55		37'18'718.03	
9141	Ouvrages génie civil	3'389'647.63		3'418'716.03	
9141.12	Plan partiel d'affectation "En Brassey" Préavis no 06 - 2021	33'675.00		33'675.00	
9141.14	Projet abri PC, parcelle no 69, préavis no ?	50'285.45		31'580.10	
9141.20	Mise en séparatif EC et EU (Battoir/Saviez) Préavis no 03-2020	518'882.79		536'882.79	
9141.30	Réseau EU - Les Fourches - La Rossat	634'183.01		684'183.01	
9141.31	Réseau d'eau - Les Fourches	422'328.66		474'328.66	
9141.5	Ouvrage à amortir "Canal du Haut Lac" (Préavis no 06 - 2018)	155'696.57		160'696.57	
9141.51	Ouvrage à amortir "Canal de Pra-Riond" Préavis 03-2014	154'611.40		165'611.40	
9141.80	Réfection des dessertes agricoles communales (Préavis no 05 - 2018)	797'016.40		804'434.10	
9141.81	Réfection des dessertes agricoles communales, étape no 3 (Préavis no 06-2024)	123'075.55		25'645.30	
9141.9	Réfection pont de la Californie (AF étape no 2) (Préavis no 01-2021)	499'892.80		501'679.10	
9143	Bâtiments & constructions	1.00		1.00	
9143.0	Bâtiments administratifs	1.00		1.00	
9145	Forêts	266'074.00		300'000.00	
9145.0	Forêts	266'074.00		300'000.00	
9146	Mobilier, machines	4'670.92		1.00	
9146.0	Mobilier, machines, véhicules	1.00		1.00	
9146.1	Archives communales, mise à jour (Préavis no 02-2025)	4'669.92			
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	1.00		1.00	
9153	Titres & papiers-valeurs	1.00		1.00	
9153.0	Titres et papiers valeur	1.00		1.00	
92	PASSIF	11'547'810.33		11'411'952.99	
920	ENGAGEMENTS COURANTS	157'863.20		143'135.91	

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Comptes 2024	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9200	Créanciers		136'958.20		122'330.91
9200.0	Créanciers		83'044.02		64'682.41
9200.1	Créancier TVA		30'416.60		24'646.95
9200.2	ASPIHL, solde à payer sur exercice échu		23'497.58		33'001.55
9209	AUTRES ENGAGEMENTS COURANTS		20'905.00		20'805.00
9209.02	Dépôts clés déchetterie		20'905.00		20'805.00
922	EMPRUNTS MOYEN & LONG TERME		6'223'250.00		6'223'250.00
9221	Emprunt par obligation simple		6'223'250.00		6'223'250.00
9221.1	CPEV 202233.1 Epuraton Crebelley		1'000'000.00		1'000'000.00
9221.2	CPEV 202100.1		1'000'000.00		1'000'000.00
9221.3	B.C.V. Epuration		1'223'250.00		1'223'250.00
9221.8	B.C.V. Epuration		3'000'000.00		3'000'000.00
925	PASSIFS TRANSITOIRES		355'001.93		466'492.28
9259	Passifs transitoires		355'001.93		466'492.28
9259.0	Passifs transitoires		355'001.93		466'492.28
928	FONDS DE RESERVE		4'481'077.07		4'248'456.67
9280	Fonds rés. recettes affectées		1'866'657.25		1'812'472.85
9280.0	Réserve épuration		338'540.47		272'017.97
9280.16	Réserve tourisme		114'311.06		174'165.11
9280.3	Fonds de réserve "Les Fourches" Saviez-Mouniaz Equipements		1'275'000.00		1'275'000.00
9280.6	Réserve Service des Eaux		131'991.85		84'475.90
9280.9	Fonds culturel		6'813.87		6'813.87
9282	Fonds de réserve		2'614'419.82		2'435'983.82
9282.0	Fonds forestier				33'926.00
9282.1	Réserve pour débiteurs douteux		350'000.00		350'000.00
9282.2	Réserve indemnités de départ (Syndic / Municipaux)		53'000.00		
9282.3	Réserve places de parc		8'000.00		8'000.00
9282.4	Réserve routes		30'000.00		30'000.00
9282.6	Réserve entretien du port		20'000.00		20'000.00
9282.66	Réserve Abris PC				460'638.00
9282.7	Fonds de réserve "legs"		24'641.05		24'641.05
9282.9	Fonds pour travaux futurs		2'128'778.77		1'508'778.77

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Comptes 2024	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9282	Fonds de réserve - Préalavis acceptés no 06-2021 PGA & RPGA, Frs 70'000.-- et préalavis no 06-2024 Réfection des dessertes agricoles, phase 3, Frs 753'000.-- - Solde de la réserve à disposition pour les futurs investissements, Frs 1'305'778.77		2'614'419.82		2'435'983.82
929	CAPITAL		330'618.13		330'618.13
9290	Capital		330'618.13		330'618.13
9290.0	Capital		330'618.13		330'618.13

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Comptes 2024		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
Total actifs		11'566'935.31		11'411'952.99			
Total passifs			11'547'810.33		11'411'952.99		
Excédent actifs		19'124.98					
Excédent passifs							